

Sommaire

06	Présentation de Bois-Colombes	
	Le mot du DGS L'édito du Maire Présentation de Bois-Colombes Les élus La fiche d'identité La description de la ville Le plan de la ville et les lieux clés Bois-Colombes et l'intercommunalité Les temps forts 2023 en images et en dates Focus l'obtention de la 4º fleur Focus la relation aux usagers, vers une démarche de certification Focus la relation aux usagers, le plan d'action de la ville en 3 points L'organisation des services Bois-Colombes en chiffres, les données financières Bois-Colombes en chiffres, les données RH La sobriété énergétique L'organigramme des services	04 05 06 07 08 09 10 12 14 16 18 20 22 24 27 28 30
33	Le cabinet du maire	
35	Direction générale	
	Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique Direction de l'action sociale et du logement	37 38
43	Pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail	
	Direction des finances Direction des ressources humaines Direction des affaires juridiques et de l'achat public	45 46 47
49	Pôle développement urbain, cadre de vie et patrimoine	
	Direction de l'aménagement urbain Direction de la construction Direction des espaces publics	51 55 60
69	Pôle digitalisation des services et relations aux usagers	
	Direction de la communication Direction des systèmes d'information Direction de la relation aux usagers	71 73 74
79	Pôle développement éducatif, sportif et culturel	
	Direction de l'action éducative Direction jeunesse et sports	81 95

Le mot du DGS



Madame, Monsieur,

L'ambition politique et le fil conducteur de la ville de Bois-Colombes sont restés les mêmes depuis plusieurs décennies : développer et assurer un service public de qualité pour nos 30 000 administrés.

Ce sont les 600 agents permanents de la commune, représentant plus de 100 métiers différents, qui ont la lourde tâche de répondre à cette exigence et d'œuvrer chaque jour au « bien vivre à Bois-Colombes ».

En 2023, la mobilisation des élus et de l'administration aura permis de résister aux effets d'un contexte international instable, qui s'est manifesté au niveau national par une forte inflation, des difficultés de recrutement, des taux d'intérêts en hausse, une explosion des prix de l'énergie, et une crise immobilière engendrant une baisse des recettes en réduisant les droits de mutation.

Le niveau de service aura toutefois été maintenu, les finances de la ville préservées sans augmentation des taux d'imposition, le désendettement poursuivi malgré de forts investissements, et l'impact de l'inflation atténué par une moindre augmentation des tarifs.

Ce tour de force a été rendu possible par un plan de sobriété énergétique, une optimisation des financements extérieurs et l'adaptabilité des services.

Différentes distinctions ou labels sont venus récompenser ces efforts : 4° fleur pour les espaces verts, coquelicot d'or pour l'action envers le commerce, et classement comme 2° ville la plus sûre des Hauts-de-Seine. En complément, une certification AFNOR sera engagée en 2024 concernant la qualité de l'accueil des usagers, et la ville est candidate à la labellisation Territoire Engagé dans la Transition Ecologique.

La forme et le fond de ce rapport d'activité ont profondément évolué cette année. Conçu sur un modèle proche du nouveau magazine de la ville, il se veut moins administratif et plus épuré. Vous en souhaitant une bonne lecture, je vous prie de recevoir, mes plus chaleureuses salutations.

Bien cordialement

Florent Mabire
Directeur général des services de la ville de Bois-Colombes

Édito du Maire



Chères Bois-Colombiennes, Chers Bois-Colombiens,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité des services de la Ville pour l'année écoulée. Ce document est l'occasion de mesurer le chemin parcouru, et de valoriser le travail réalisé par l'ensemble des services municipaux, sous l'impulsion des élus.

Malgré une conjoncture délicate, marquée par les conséquences des crises de l'année précédente, nous avons su garder le cap. Grâce à l'engagement sans faille des agents et à leur travail assidu, nous avons pu maintenir la qualité du service public, et poursuivre le développement harmonieux de notre commune.

Du fait d'un haut niveau d'investissement, l'année qui s'achève aura permis la concrétisation de programmes majeurs destinés à améliorer le quotidien des Bois-Colombiens.

Parmi ces importantes réalisations, je tiens à mettre en avant nos initiatives en faveur de la sobriété énergétique, mais aussi le démarrage de projets tels que la construction du nouveau gymnase Jaurès doté d'un parking souterrain, d'un complexe de sports de raquettes sur le site de l'Abbé-Glatz, la finalisation des études pour la réhabilitation complète de l'école Paul-Bert, et la création d'un centre administratif, sans oublier les travaux du centre aquatique. Classée comme la 2º ville la plus sûre des Hauts-de-Seine, gratifiée d'une 4º fleur pour ses espaces verts et d'un Coquelicot d'Or décerné aux communes lauréates du programme Centres-Villes Vivants, Bois-Colombes s'est métamorphosée. Elle est aujourd'hui l'une des villes les plus attractives d'Île-de-France, en raison de sa remarquable qualité de vie.

Ces projets ont été rendus possibles grâce à l'implication et au professionnalisme de l'ensemble des agents municipaux. Leur dévouement et leur engagement sont des atouts précieux à la qualité du service rendu à nos concitoyens, et c'est pourquoi je souhaite leur exprimer ma profonde gratitude.

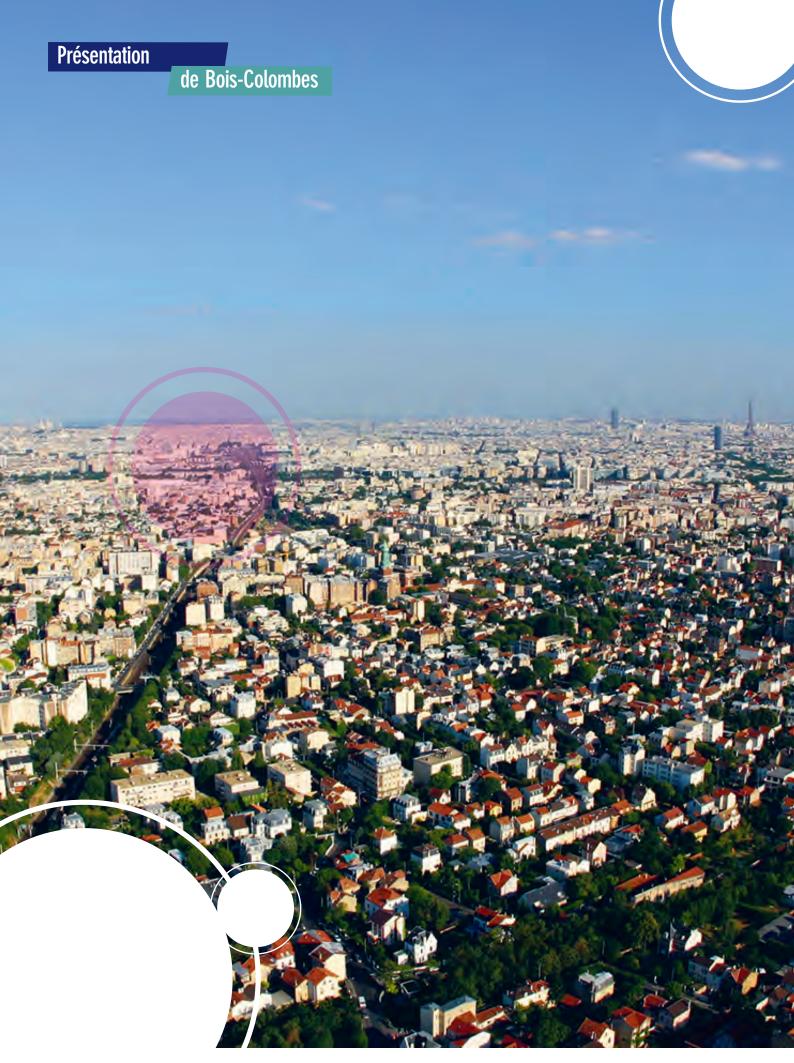
Je suis conscient qu'il reste du chemin à parcourir, et c'est collectivement qu'il nous faut œuvrer à faire de Bois-Colombes une ville toujours plus solidaire, plus dynamique, plus attractive, plus verte et engagée dans la transition écologique. C'est pourquoi je souhaite que nous continuions à travailler de concert, pour embellir notre commune, et la rendre toujours plus agréable à vivre, car le travail n'est jamais terminé.

Bien à vous,

Yves Révillon

Maire de Bois-Colombes

Vice-président du département des Hauts-de-Seine



Les élus



Yves RÉVILLON Maire, Président du territoire Boucle Nord de Seine, Vice-Président du département des Hauts-de-Seine, Conseiller métropolitain (représentant Bois-Colombes à la Métropole du Grand Paris)



Henri VINCENT Maire adjoint Espaces publics et Environnement et Quartier des Bruvères et des Vallées



Anne-Gabrielle CANTET Maire adjointe Manifestations publiques, Vie associative et Quartier Mermoz, Victor-Hugo, Argenteuil



Gaël RARRIFR Maire adjoint Urbanisme et Patrimoine bâti, Conseiller territorial



Dominique COLOMBEL Maire adjointe Enfance



Benoît MAINGUY Maire adjoint Finances et Achat public



Anne-Christine JAUFFRET Maire adjoint Action sociale et Logement, Conseiller territorial



Gilles CHAUMERLIAC Maire adjoint Prévention, Sécurité, anciens Combattants. Affaires générales et civiles et Relation aux usagers



Sylvie MARIAUD Maire adjointe Relations extérieures et Transports, Conseiller territorial. Vice-pdte de la région Île-de-France



Marc LANOY Maire adjoint Sport et Santé



Valérie DELAMARE Maire adjointe Culture



CROSNIER LECONTE Maire adjoint Planification des projets structurants et Quartier Centre-Ville



Caroline MOLIN-BERTIN Maire adjointe Jeunesse. Jumelage et Ressources humaines



Éric ISABEY Maire adjoint Développement économique, Commerce, **Emploi, Formation** et développement numérique Conseiller territorial

Les conseillers municipaux de la liste "Bois-Colombes Ensemble"



Stéphanie ÉMIRIAN Qualité de vie au travail



Ségolène de PÉRIER Crèches



Cédric KLEIN Urbanisme et Patrimoine bâti



Sonia de PRATI Sports



Laure ROSSIGNOL de la RONDE Handicap



Jean-Christophe SIBON Commerces



Béatrice LÉVÊOUE Marchés des halles



Alexandre LOUIS Cinéma



Michel DUVIVIER Relations avec les associations culturelles

Franck PRUNUS



Stéphanka TOUSSAINT Projets Jeunesse

Les conseillers municipaux de la liste



Jérémie RIBEYRE Environnement

Valérie MARTY



Stéphanie JOAQUIM BOURALY Écoles



Avmeric CLAUSSMANN Communication digitale



Valérie CATAU Manifestations de prévention et de sensibilistation

Les conseillers municipaux de la liste "Le Nouveau Souffle"



Caroline VIGNON

David MBANZA

Isabelle DAHAN

Hermann SCHNEIDER

La conseillère municipale de la liste "Mieux vivre à **Bois-Colombes** pour une ville

en transition'



Myriam PETIT

La fiche d'identité

Création : 17 mars 1896, par détachement de la commune de Colombes

Département : Hauts-de-Seine

Région : Île-de-France / arrondissement : Nanterre

EPT: Boucle Nord de Seine

Code postal: 92270 Superficie: 192 hectares

Population: 30 029 Bois-Colombiens

secteur pavillonnaire : 50% du territoire

Densité: 15 640 habitants/km²

Jumelage: Neu-Ulm (Allemagne)

Espaces verts publics : 12 parcs et jardins /

pour une superficie de 6,4 hectares

Agents: 601 (effectif permanent)

La description de la ville

Située dans les Hauts-de-Seine, à 9 km du centre de Paris, Bois-Colombes fait partie de la petite couronne et compte 30 029 habitants. La ville allie le charme de nombreuses voies du 19e siècle à un urbanisme contemporain équilibré avec 50% de son territoire occupé par une zone pavillonnaire.

Desservie par trois gares, la ville est reliée à Paris-Saint-Lazare en moins de 10 minutes. Elle se répartit en 3 quartiers qui ont été réaménagés ou sont en cours de rénovation avec, cha-

cun, un espace vert d'importance, de l'activité, des logements et des services publics. De grandes entreprises (IBM, Abeille Assurances, Storengy, Coface...) ont choisi de s'implanter à Bois-Colombes pour la qualité de sa desserte en transports en commun, de ses commerces et des avantages à offrir à leurs salariés. À terme, deux gares du Grand Paris Express viendront compléter cette offre.



Pour faire de Bois-Colombes, une ville toujours plus dynamique, attractive, solidaire et agréable à vivre pour tous, la Ville poursuit une politique d'investissement ambitieuse qui se concrétise dans la réalisation de grands projets :

- Ouverture du nouveau parc Pompidou 2020
- Rénovations de la gare SNCF et de la place Gabriel-Péri 2021
- Réalisation de la crèche À petits pas, ouverture en 2022
- Rénovation de la crèche À Tire-d'aile 2022
- Réalisation du centre de loisirs Élisa-Deroche ouverture en 2022
- Restauration du château des Tourelles et création d'un espace artistique dédié à l'art contemporain 2022
- Extension du centre aquatique 2023
- Extension du square Amiral-Courbet -2024
- Rénovation du parc des Tourelles 2025
- Construction d'un complexe de sport de raquette sur l'ancien centre Abbé-Glatz Livraison prévue en 2025
- Construction du complexe sportif Jean-Jaurès et réalisation d'un parking souterrain Livraison prévue en 2026
- Rénovation de l'école Paul-Bert et construction d'un centre administratif Livraison de l'école en 2027
- Création d'une gare souterraine de ligne 15 Ouest du Grand Paris Express mise en service à l'horizon 2033.

QUARTIERS - Centre-Ville - Les Bruyères - Mermoz

les lieux clés



ACCUEIL ENFANCE / JEUNESSE

- 5 crèches multi-accueil communales
- 1 crèche en délégation de service public
- 14 ASLH
- 1 BIJ

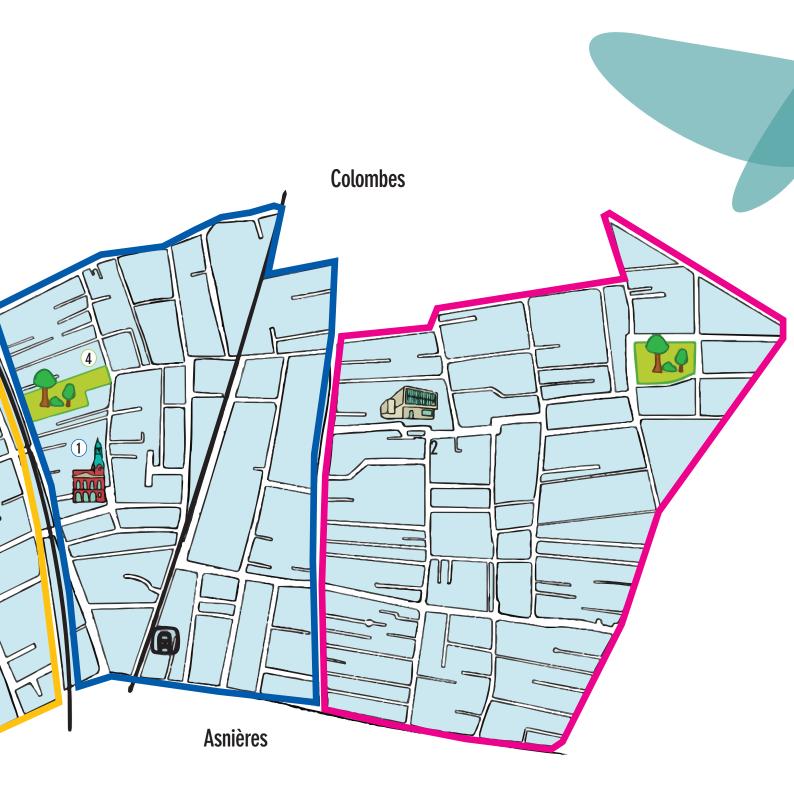
Ville

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

- 7 écoles maternelles
- 7 écoles primaires
- 1 école primaire privée
- 2 collèges publics
- 1 lycée public d'enseignement général
- 1 lycée professionnel public
- 1 lycée d'enseignement général privé

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 2 complexes sportifs
- 3 gymnases
- 1 centre aquatique
- 1 cityparc et agrès dans les parcs



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- Une galerie d'exposition au château des Tourelles
- Deux salles de spectacles dont une accueillant le cinéma
- Une médiathèque
- Deux espaces culturels
- Un conservatoire

ESPACE VERTS PUBLICS

- 12 parcs et jardins:
- Parc Pompidou
- Square André-Chénier
- Square Amiral-Courbet
- Square Larribot
- Square Adolphe-Guyot
- Parc Franklin-Roosevelt
- Square Émile-Tricon
- Square De Lattre-de-Tassigny
- Jardins-bassin pl. de la République
- Square des Carbonnets

PÔLE SÉCURITÉ

- Un poste de police municipale
- Un commissariat

PÔLE TRANSPORT

- 3 gares SNCF Transilien

Bois-Colombes et l'intercommunalité

Né le 1^{er} janvier 2016, Boucle Nord de seine forme l'un des douze territoires autour desquels s'articule la Métropole du Grand Paris créée par la loi du 7 août 2015 (loi portant sur l'organisation territoriale de la République) et la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 (loi sur la modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles.) Son statut juridique est celui d'Établissement Public Territorial (EPT).



L'Établissement Public Territorial

se compose de 7 villes

COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

- Urbanisme et maîtrise des sols :
 Délivrance des permis de construire
- Logement
- Aide sociale au travers notamment du CCAS
- Gestion des accueils de la petite enfance
- Gestion des accueils périscolaires élémentaires et maternels
- Culture et patrimoine

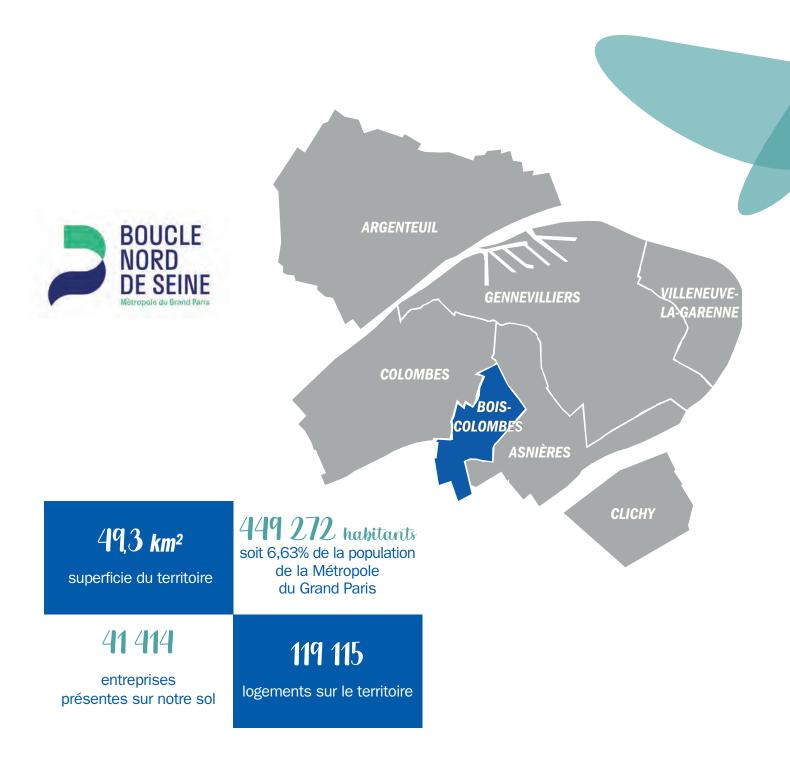
- Tourisme et sport
- Etat civil Organisation des élections
- Protection de l'ordre public et de la délinquance
- Entretien des voiries et bâtiments communaux
- Gestion des espaces verts
- Emplois et commerces
- Environnement et biodiversité

COMPÉTENCES DE L'EPT

- Gestion des déchets ménagers
- Politique de la ville
- Environnement

et développement durable

- Eau et assainissement
- Plan local d'urbanisme
- Aménagement
- Habitat
- Développement économique



QUELQUES GRANDS PROJETS ET ACTIONS MARQUANTES DE L'EPT

- Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) Mise en place début 2025
- Réalisation de travaux ou d'études pour 30 opérations d'aménagement
- Définition et mise en œuvre d'une stratégie de célébration des Jeux Olympiques 2024
- Elaboration d'un schéma directeur d'assainissement, d'un règlement territorial d'assainissement et réalisation des travaux de rénovation et de renforcement des réseaux d'assainissement des villes du Territoire
- Déploiement progressif de la nouvelle collecte de biodéchets et gestion de la déchetterie fixe et des déchetteries mobiles pour mieux gérer la collecte et la valorisation des déchets en renforçant le réemploi des objets

les temps forts de



JANVIER

Vœux aux combattants Soirée du personnel Déjeuner des aînés Festival chrétien du cinéma



MARS

Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc Exposition «ConciliaBULLES» au château des Tourelles



MAI

78° anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
Exposition Annick Jaouen «Invitation
au voyage» à la salle Jean-Renoir
Conférence «Boucle d'orgues»
Jounée du numérique
Guinguette/plancha des commerçants et braderie
Rencontre autour du carnet de voyage
au château des Tourelles

FÉVRIER

Loto Rotary des 3 colombes Micro-forum petite enfance Don du sang



AVRIL

Festival BD
Semaine olympique CE1-CM1
Soirée des couples
Animation Troc et jardin
Cérémonie commémorative
du souvenir et de la Déportation



JUIN

Fête de la ville «Voyage autour du monde» Brocante Club 41 Vide-grenier Chagal Animation «Fête vous plaisir» et Forum des associations



2023 en images et en dates



JUILLET
Fête des écoles
Fête nationale, feu d'artifice
et bal



SEPTEMBRE

Animation «Jeunesse en fête» et soirée foodtrucks
Présentation de la saison culturelle à la salle Jean-Renoir
Les Journées européennes du patrimoine Vernissage de l'exposition «Rebond, entre art et sport au château des Tourelles»
Vide-greniers
Réalisation d'un clip institutionnel



NOVEMBRE

105° anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 Forum des vins et des produits régionaux Salon artistique au château des Tourelles

AOÛT

Don du sang Célébration du 79° anniversaire de la libération de Paris



OCTOBRE

Portes ouvertes des ateliers d'artistes Bourguignons en fête Forum de la petite enfance



DÉCEMBRE

Téléthon Noël des associations Fête de Noël



focus l'obtention de la 4^e fleur

Faire de Bois-Colombes un charmant village aux portes de Paris

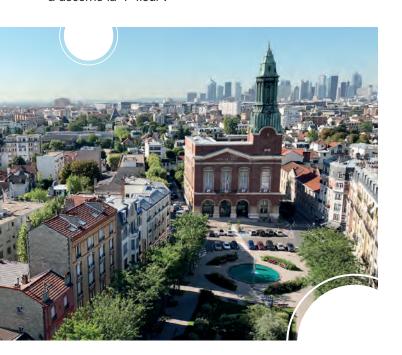
Comment obtient-on un niveau 4^e Fleur au label des Villes et Villages fleuris ?

Le processus de labellisation se décline à trois échelons : **Départemental** : le jury départemental qui prépare et conseille les communes qui souhaitent intégrer une labellisation (sans aucune fleur). Bois-Colombes s'est présentée au début des années 2000 (obtention de « cèdres » décernés par le Département).

Régional: ce jury attribue (ou retire) de la 1° à la 3° fleur. Bois-Colombes a obtenu sa 1° fleur en 2006, la 2° en 2008 et la 3° en 2010. C'est ce jury régional qui propose au jury national, les communes 3 fleurs qu'il estime prêtes à passer à l'étape supérieure « la 4° fleur ».

National: jury composé d'experts, il attribue (ou retire) la 4e fleur et peut, pour les communes qui ont déjà atteint ce niveau maximum, attribuer une fleur d'or (valable 1 année et remise en jeu au bout de 6 ans)

C'est ce jury qui a visité la Commune en juin 2023 et qui lui a décerné la 4e fleur !



Sur quels critères se base le jury?

Orienté à l'origine uniquement sur la qualité des espaces verts et du fleurissement, le label des Villes et Villages fleuris a su évoluer et les critères aussi.

Lors de sa visite, le jury composé de 4 membres (journalistes, directeurs techniques, service des espaces verts ou de jardins botaniques, professeur en lycée agricole, pépiniéristes...) s'appuie sur le livret fourni par la ville et sur une grille d'évaluation nationale abordant :

La mise en œuvre du projet municipal : les motivations d'obtention du label par les élus ainsi que la stratégie d'aménagement paysager et du fleurissement y sont présentées

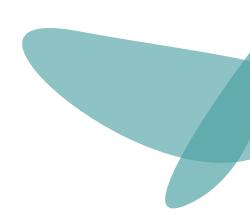
L'animation et la promotion de la démarche : l'ensemble des actions environnementales envers la population y sont déclinées,

Le patrimoine végétal et le fleurissement : la qualité d'entretien et la diversité végétale des arbres, des arbustes, des plantes grimpantes, des vivaces et des fleurs... sont passées au crible !

La gestion environnementale : y sont questionnées les actions de la ville en faveur de la biodiversité et de la préservation des ressources naturelles notamment de l'eau,

La qualité de l'espace public : y sont jugés la mise en valeur du patrimoine bâti, la maîtrise de la publicité et des tags, l'effacement des réseaux aériens, la qualité des voiries et du mobilier, et évidemment la propreté de la Ville.

L'ensemble de ces critères forme le fil conducteur qui a guidé et guidera chaque action des services espaces verts, voirie et propreté-collecte pour valoriser l'espace public et mettre l'habitant au cœur de sa ville.



Au fil des années : le travail a payé



À Bois-Colombes, l'espace public est pensé pour donner sa place au végétal, créer des îlots de fraîcheur, favoriser la biodiversité tout en privilégiant les modes de déplacement doux, faisant de chaque sortie, un plaisir bucolique. Chaque projet apporte un peu plus de verdure en ville pour rendre à la nature ce que le minéral lui avait pris au fur et à mesure de l'urbanisation de la Ville.

Le parc des Bruyères et la promenade verte en sont 2 exemples : l'un aménagé sur une ancienne friche industrielle est devenu le plus vaste écrin de verdure de la ville et accueille de nombreuses animations. L'autre agencé sur d'anciennes voies ferrées est devenu un véritable corridor écologique luxuriant d'1 km.

De manière globale, les habitants profitent quotidiennement d'une douzaine de parcs, squares et jardins publics, agrémentés de plus de 2 000 arbres où 27 espèces d'oiseaux ont été identifiées par la LPO.

A l'occasion des diverses manifestations de la Ville, les agents du service Espaces verts n'ont de cesse d'informer et d'expliquer les bonnes pratiques pour que chacun puisse agir.

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont sensibilisés à l'environnement lors des nombreux ateliers pédagogiques organisés par les jardiniers ou lors des « mercredis de l'environnement » avec la médiathèque. La population est associée et informée de cette démarche de « nature en ville » via des événements comme la Fête de la nature, Troc & Jardin, avec des affiches ou QR codes, pour expliquer les choix de gestion durable ou différenciée.

Enfin et parce qu'il n'y a pas mieux pour découvrir la douceur de vivre à Bois-Colombes que de s'y promener à pied, des circuits, balades, promenades architecturales et touristiques, du géocaching et des circuits numériques sont désormais proposés.

focus « la relation aux usagers :

Améliorer la qualité de la relation avec les usagers Bois-Colo

La mise en œuvre d'une stratégie GRU (gestion de la relation aux usagers) renforce l'écoute des usagers, dont les demandes sont en constante évolution. Il s'agit dans un souci de plus grande proximité de mettre l'usager au centre des préoccupations de l'administration. L'intégration d'une démarche « qualité » dans le processus de production du service public s'inscrit dans une action de progrès permanent au plus grand bénéfice des usagers, et, à terme, de l'image qu'ils se font du service public.

L'enjeu pour l'administration est de faire la preuve de la qualité du rapport entre le niveau de service rendu et la perception qu'en ont les usagers (par rapport à son coût).

La qualité de la relation entre l'administration et les usagers, et donc, in fine, la satisfaction de ces derniers, est déterminée par plusieurs éléments :

- Définition claire des missions et des objectifs par la création d'une direction de la relation aux usagers
- Formation des cadres aux techniques d'amélioration continue, formation continue des agents
- Action de communication, d'information et de diffusion des améliorations auprès des services et des usagers ;
- Rôle central dévolu à l'usager et à son retour d'expérience ;
- Qualité des services rendus.







APRÈS

AVANT







Un véritable changement de paradigme...

« Ce n'est plus l'individu qui s'adapte à la collectivité, mais c'est le service public qui s'adapte à ses publics pour garantir l'accès aux droits.»



usagers





collectivités







focus « la relation aux usagers :

le plan d'action de la ville de Bois-Colombes

1. Participer au baromètre de «l'Expérience Citoyen» en 2024

Le baromètre AFNOR Expérience Citoyen est un observatoire national des pratiques d'accueil et de gestion de la relation aux usagers, dans les structures publiques. Il distingue celles qui ont innové.

Le baromètre Expérience Citoyen, est un dispositif qui passe au crible les canaux de communication déployés dans les structures publiques (mairies, conseils départementaux, régionaux, etc.) pour pratiquer une relation usagers de qualité.

Réalisé à partir d'un audit-mystère, sur le terrain, des plateformes d'avis en ligne ainsi qu'à partir des réseaux sociaux, il mesure les principaux déterminants de la satisfaction de l'usager : accessibilité, réactivité, courtoisie, personnalisation, temps d'attente, efficacité du transfert, gestion des réclamations.

Plus les collectivités sont nombreuses à participer, plus le baromètre est riche des bonnes pratiques des uns et des autres!

Voici déjà quelques-chiffres nationaux de 2023.

2. Et après le baromètre, que ferons-nous ?

1. Les résultats

Nous recevrons les résultats du baromètre AFNOR de l'Expérience Citoyen 2024. Des enseignements et axes de travail seront identifiés : nous irons plus loin dans notre démarche de progrès orientée vers la qualité de nos accueils.

Afin de comparer nos résultats d'année en année et ainsi suivre l'évolution de la qualité de service et d'accueil des citoyens, la ville envisage de s'inscrire au baromètre chaque année.

2. L'amélioration continue pour une démarche de progrès Nous réaliserons un état des lieux participatif avec les

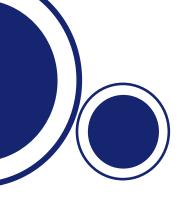
équipes.

Nous corrigerons notre plan d'action pour travailler sur les points à améliorer.

Nous accompagnerons nos équipes dans un plan de formation.

Nous vous transmettrons nos résultats.

Nous vous interrogerons sur votre retour d'expérience.



vers la démarche de certification »

Mise en œuvre de la démarche qualité

MISE EII WUNTE HE LA HEIMAICHE L	luanit		
Les grandes étapes	ertification		
	Résultat	Septembre	2025
	Audit de certification	n Mai-juin	
	Budget pour 2025	Novembre	
PDCA P	Baromètre - audit mystère	Mai	2024
	Inscription définitive baromètre	Février	
Comex du 9 n	ov présentation du projet	Novembre	
Validation des étapes projet DGA			2023
Pré-inscription baromètre Afnor 2024			2025
Tour de France - cabinet MEJA Avril			
Création de la DRU Avril			

3. Le temps de la certification

Se faire certifier permet de témoigner d'un standard de qualité de service élevé pour les usagers, mais sert aussi à obtenir une reconnaissance pour le travail effectué par l'ensemble des agents.

Moyen de mobilisation et de motivation supplémentaire pour les équipes, les certifications en faveur de la qualité de service dans les organisations publiques sont multiples.



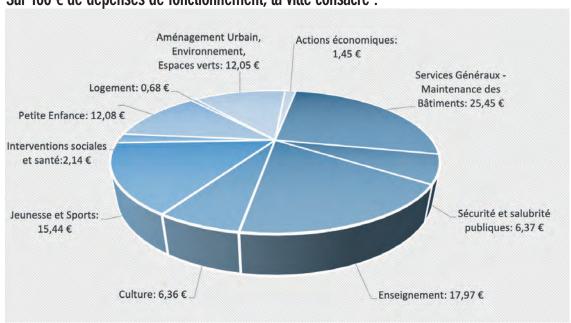




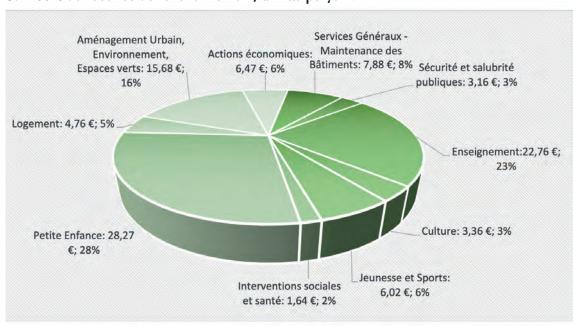
Les chiffres

Budget de la ville en 2023 (fonctionnement + investissement) : 70 053 045 euros

Sur 100 € de dépenses de fonctionnement, la ville consacre :

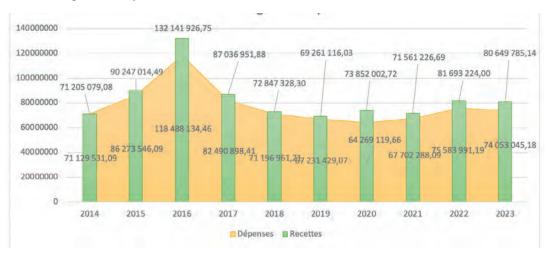


Sur 100 € de recettes de fonctionnement, la ville perçoit :

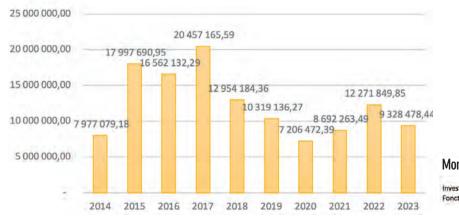


Les données financières

Évolution budgétaire depuis 2014



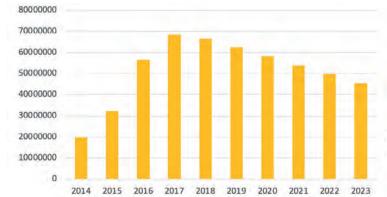
Évolution des dépenses d'équipement depuis 2014 en euros



Montant de la rénovation de la voirie (2023) 2 397 505€

Investissement 1 638 406 €
Fonctionnement 759 100 €

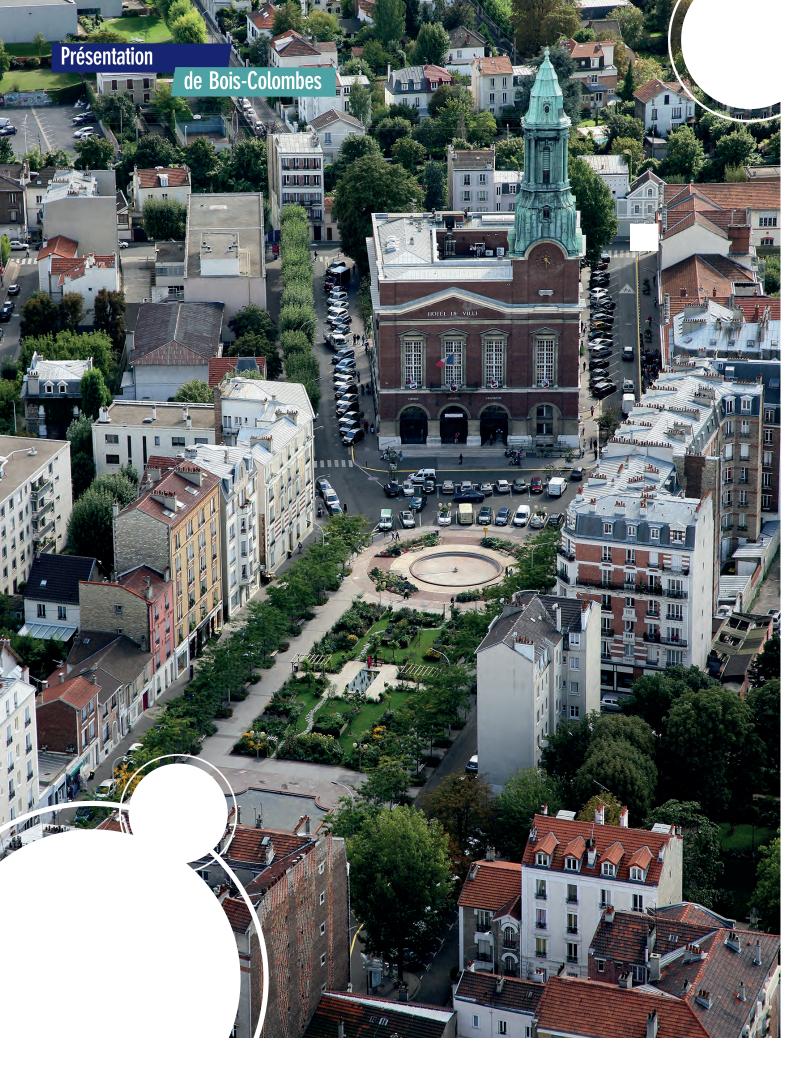
Évolution de la dette en millions d'euros



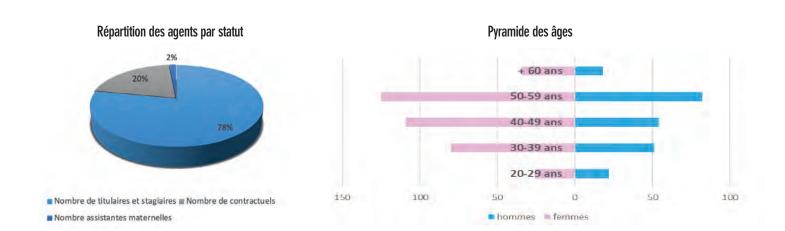
Montant en euros des co-financements obtenus en 2023 6 4791 078€

Subventions de fonctionnement reçues 2 862 436
Subventions d'investissement reçues 3 628 642

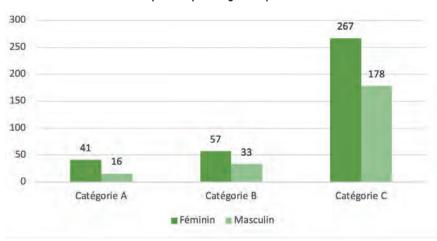
Encours de la dette par habitant en 2023 1 498€



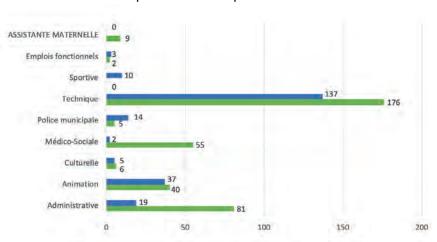
Les données RH



Répartition par catégorie et par sexe



Répartition des effectifs par filière



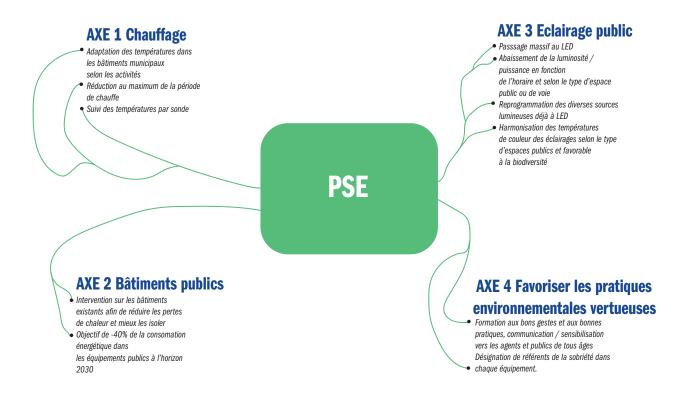
La sobriété énergétique

Présentation des actions en faveur de la sobriété énergétique et de la transition écologique

La transition écologique demeure plus que jamais une priorité forte de la Ville qu'il s'agisse d'anticiper les effets du réchauffement climatique, de réduire les consommations d'énergies fossiles ou de préserver la ressource en eau.

Depuis de nombreuses années, Bois-Colombes s'est engagé en faveur de la transition écologique en recourant à la géothermie comme principale source de production de chaleur pour les écoles Pierre-Joigneaux, et Saint-Exupéry, pour la crèche À tire-d'aile et le complexe sportif Albert-Smirlian, en renouvelant son parc automobile avec des véhicules plus respectueux de l'environnement, en créant des pistes cyclables et en encourageant l'utilisation de véhicules électriques.

Par ailleurs, un plan de sobriété énergétique (PSE) a été élaboré et mis en œuvre de manière transversale en 2023. Les actions déployées se déclinent selon quatre axes :



Les mesures mises en œuvre associées aux divers travaux notamment de reconstruction ou de réhabilitation réalisés durant les années passées ont permis d'enregistrer les résultats suivants en termes de consommation d'énergie :

Les économies enregistrées, de l'ordre de 372 K€ (228 K€ pour le gaz et 144 K€ pour l'électricité) ont permis d'amortir les effets de la forte augmentation des prix enregistrés depuis la fin de l'année 2022.

(en KWA)	Août 2021 à Juillet 2022	Août 2022 à Juillet 2023	Ecart
Gaz	5 168 847	3 619 322	1 549 525
Electricité	4 869 732	4 372 011	497 721

La sobriété énergétique

Les actions mises en œuvre par la Ville peuvent se définir selon quatre axes principaux

Actions d'investissement en faveur de la production et de la consommation durable de l'énergie

Développer les sources d'énergie

Le recours aux énergies renouvelables est étudié de façon systématique et diversifié (géothermie faible profondeur, pompe à chaleur, énergie photovoltaïque pour l'autoconsommation, chaudière biomasse, ...).

Ainsi, la production de chaleur mutualisée entre trois équipements du centre-ville est étudiée. Il s'agit de la reconstruction de l'école Paul-Bert, de la construction du centre administratif et de la rénovation de l'hôtel de ville.

La modernisation de l'éclairage public

Le parc est équipé de LED à hauteur de 34%, permettant d'économiser 15% des dépenses d'énergie nécessaires à son fonctionnement, soit 152 KWA (44 K€) constatés sur la période évoquée précédemment.

L'objectif est d'atteindre 100% de LED en 2026 nécessitant un investissement de 2,82 M€.

Renforcer la place de la nature en ville

Après la création du parc des Bruyères et le réaménagement du parc Pompidou, la Ville a réalisé, fin d'année 2023 l'extension du square Amiral-Courbet avec l'ajout de plus de 700 m². Entre 2024 et 2026, la Ville consacrera environ 3 M€ pour le réaménagement du parc des Tourelles. De plus, des plantations d'arbres sont effectuées lors de chaque rénovation d'espace public. Ainsi en 2023, 70 arbres et 450 arbustes ont été plantés avec la livraison de l'allée des Messageries dans le sud de la ville.

Enfin, en 2024, des zones d'ombre devraient être créées dans les cours des écoles Saint-Exupéry, Françoise-Dolto et Pierre-Joigneaux. Il en sera de même au centre pour la jeunesse Élisa-Deroche et à la crèche Arc-en-ciel.

Tri systématique des déchets ménagers et assimilés

Mis en œuvre dès 2001, le tri sélectif des déchets rencontre un fort succès puisqu'avec 45 kg/an et par habitant, Bois-Colombes est la commune qui trie le mieux ses déchets au sein du territoire Boucle Nord de Seine.

De même, la collecte des déchets verts permet leur transformation en compost, depuis 2006. Cette action a été étendue depuis 2018 au tri systématique des déchets ali-



mentaires dans les écoles et sur le marché du centre-ville. En 2024, le compostage de proximité sera encore développé auprès des habitants et verra la mise en place de composteurs sur les espaces publics dans les différents quartiers. Afin d'améliorer encore la propreté de la Ville, des poubelles connectées et compactrices seront mises en place en 2024.

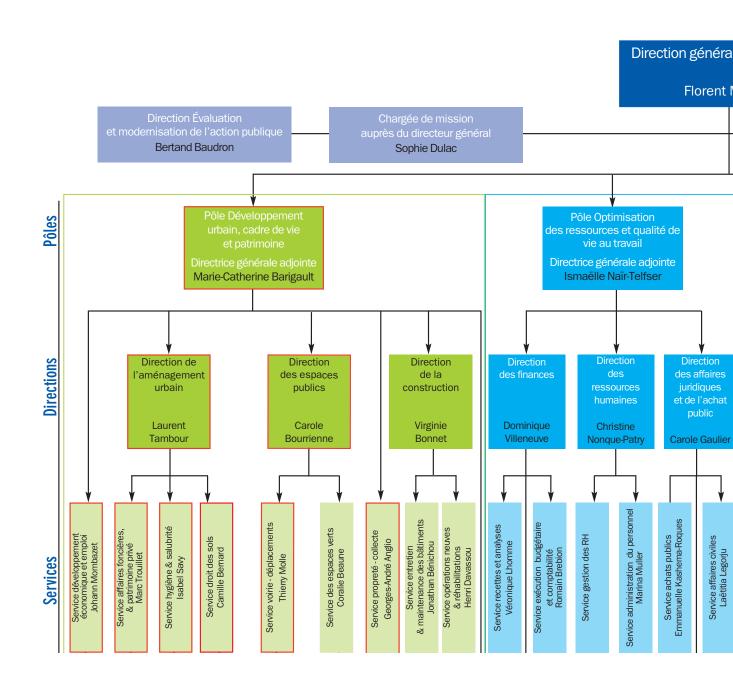
Actions en faveur des mobilités décarbonées

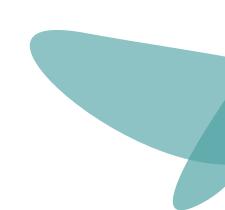
La Ville favorise par un accès simple aux services et aux équipements les mobilités actives. Les circulations douces se sont développées au travers de tous les projets de rénovation de voirie, avec la création de pistes cyclables, la mise en place d'un circuit vélo à travers la ville, la réalisation d'aménagement pour réduire la vitesse, l'agrandissement des trottoirs et l'installation de stationnements pour les vélos.

De plus, la Commune s'est inscrite dans le réseau Vélib' Métropole avec deux stations en centre-ville et place Mermoz dans le quartier des Chambards.

Enfin, le renouvellement du parc automobile de la Commune poursuit son orientation vers l'acquisition de véhicules électriques et GNV (cars scolaires notamment et véhicules utilitaires des régies), mais également par la mise à disposition de vélos électriques et de vélos-cargo pour le déplacement des agents dans le cadre de leurs missions.

L'organigramme des services



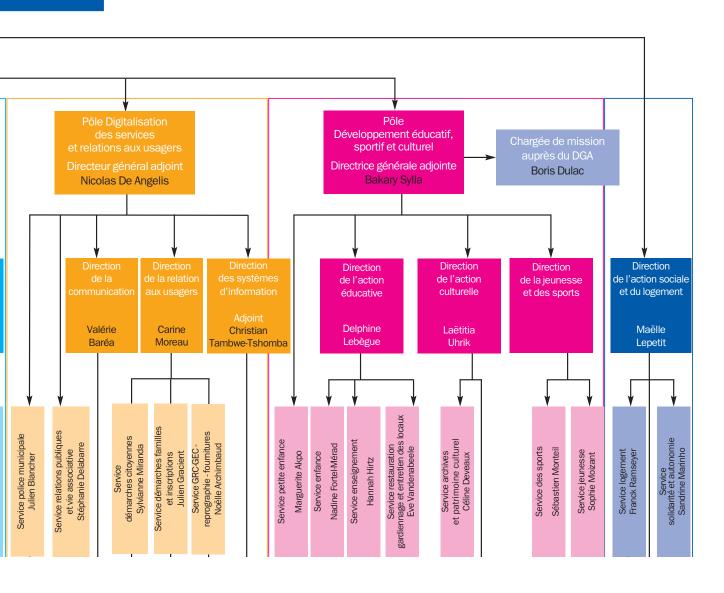


le des services

Mabire

Organigramme général nov. 2023

Compétences en lien avec l'EPT



Les directions

et services

Cabinet du Maire	p.33
Direction générale	p.35
Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique	p.37
Direction de l'action sociale et du logement	·
Service logement	p.39
Service solidarité et autonomie	p.40
Pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail	
Direction des finances	p.45
Direction des ressources humaines Direction des affaires juridiques et de l'achat public	p.40 n 47
Pôle développement urbain, cadre de vie et patrimoine	
Direction de l'aménagement urbain	p.51
Service des affaires foncières et patrimoine privé	p.52
2ci vice ai dit ace 2012	
Service hygiène et salubrité Direction de la construction	
Service des opérations neuves et des réhabilitations	p.56
Service entretien et maintenance des bâtiments	p.58
Direction des espaces publics	p.60
Service des espaces verts Service voirie et déplacements	p.01
Service propreté-collecte	
Service développement économique et emploi	p.65
Pôle digitalisation des services et relations aux usagers	p.69
Direction de la communication	p.71
Direction des systèmes d'information	
Direction de la relation aux usagers Service police municipale	n 76
Service des relations publiques et de la vie associative	p.77
Pôle développement éducatif, sportif et culturel	p.79
Direction de l'action éducative	p.81
Service enseignement	
Service enfance Service restauration, gardiennage et entretien	
Direction de l'action culturelle	p.85
Spectacles et cinéma salle Jean-Renoir et scène Mermoz	p.86
Arts visuels et expositions	p.88
Enseignement culturel et animations culturelles à l'école Médiathèque	
Service archives et patrimoine culturel	p.93
Direction jeunesse et sport	p.95
Service jeunesse	p.96
Service des sports Service petite enfance	p.9/ n 99

Présentation du Cabinet

Placé directement sous l'autorité du Maire et dirigé par le directeur de Cabinet, le Cabinet a pour mission d'assurer un rôle d'appui politique et d'accompagner le Maire et les élus dans l'exercice de leur mandat, tant d'un point de vue opérationnel que stratégique. À ce titre, il coordonne et apporte un soutien à l'action politique du Maire et des élus, et s'assure de la bonne mise en œuvre du projet et des priorités municipales, en lien étroit avec la Direction générale et les services. Le Cabinet exerce un rôle de conseil, gère et facilite les relations et la circulation de l'information avec la population, et assure l'interface avec l'ensemble des partenaires de la Commune. Il est identifié comme direction ressource par certains services sur des problématiques précises.

Les missions du cabinet

- Suivi de la mise en œuvre du programme de mandat et des grands projets
- Animation de la majorité municipale
- Gestion de la communication politique (rédaction de courriers, éditos, tribunes, discours, gestion des réseaux sociaux du maire et des élus)
- Appui et aide à la prise de décision des élus
- Traitement des demandes des élus et soutien logistique
- Support à l'organisation de manifestations et cérémonies
- Veille et gestion de crise
- Interface avec les partenaires institutionnels (Département, EPT, Région, MGP...)
- Relations avec les administrés (renseignement, orientation vers les services compétents et réponses aux sollicitations des élus)
- Formation des élus

Les réalisations

- Rédaction de plus de 70 discours et de plusieurs centaines de réponses aux administrés
- Ecriture d'une quinzaine d'éditos et de tribunes
- Organisation d'une dizaine de réunions publiques

Le cabinet du maire



irection énérale

L'orientation stratégique

La direction générale des services :

- met en œuvre le programme politique pour lequel le Maire et l'équipe municipale ont été élus, en garantir ses faisabilités technique, financière et juridique
- optimise l'organisation des services municipaux afin de répondre aux besoins tout en conservant l'équilibre financier de la collectivité et proposer, si nécessaire, des arbitrages aux élus
- organise et fait vivre, avec le cabinet du maire, les instances permettant une bonne gouvernance de la collectivité et la bonne circulation de l'information

Les missions de la direction

Le directeur général des services avec l'ensemble des membres de la direction générale a pour missions :

- l'assistance, le conseil et l'information du Maire et des élus sur tous les sujets communaux
- une aide à la décision
- le pilotage et le suivi des grands projets de la ville
- la production et le développement de services publics de qualité
- les arbitrages nécessaires à la bonne gestion quotidienne des services
- la sécurisation juridique des actes administratifs
- la garantie des équilibres budgétaires

Les faits marquants 2023

- Evolution des instances de gouvernance de la collectivité par la mise en place de différents commissions et temps d'échanges (trilatérale, réunion de coordination grands projets, ...)
- Pilotage du plan de sobriété de la ville et évolution en 2024 vers une stratégie globale de transition écologique
- Mise en œuvre d'une formation management pour l'ensemble des encadrants de la collectivité
- Pilotage de la rédaction de la charte et du guide de management interne à la collectivité
- Réflexion concernant l'élaboration du premier « budget vert » de la ville
- Conduite des négociations avec la Société du Grand Paris concernant les compensations et les impacts liés à l'implantation de 2 gares du Grand Paris Express
- Démarrage d'une initiative de nomadisme de l'espace de travail avec des journées du DGS en dehors de l'hôtel de ville au sein de divers services
- Pilotage de la modernisation du rapport d'activité des services, pour les éditions 2022 et 2023

Direction générale



- la gestion du personnel et la cohésion globale
- la défense de valeurs fondatrices d'une cohésion globale, de l'appartenance à une organisation et de l'adhésion au projet Il encadre une chargée de mission, rattachée directement à lui et qui réalise des missions transversales au sein de la collectivité.

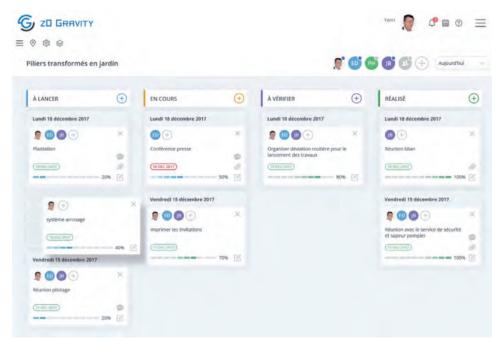
Les directions associées :

- Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique
- Direction de l'action sociale et du logement
 Service logement / service solidarité et autonomie
- Travail sur la refonte des fiches d'astreintes à destination des élus et de la direction générale
- Création et organisation de la première édition de Bois-Covivial
- Travail transverse avec les DGS du Territoire Boucle Nord de Seine concernant l'élaboration de différents plans stratégiques (PLUI, PCAET, ...)

Les perspectives 2024

- Production d'un budget vert et du premier rapport de transition écologique de la ville
- Etendre à l'ensemble des managers les initiatives de nomadisme des postes de travail au plus proche des équipes
- Poursuite du développement des moments de convivialité
- Poursuite de la formation management interne
- Suivi du démarrage opérationnel des grands projets (complexe sportif Jean-Jaurès, centre de sports de raquettes)
- Finalisation d'un protocole cadre d'accord avec la Société du Grand Paris

Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique



L'orientation stratégique

La direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique a pour mission de participer, en lien avec la Direction générale, à la définition de la stratégie de conduite du changement et à sa mise en œuvre. Elle contribue, ainsi, à l'adaptation de la collectivité aux nouveaux enjeux.

Les faits marquants 2023

Organisation du 1er comité de suivi sur le télétravail

- Accompagnement du projet de construction du centre administratif pour l'analyse des besoins
- Définition d'indicateurs RH et organisation de la conduite de projet avec les agents des RH
- Réalisation d'une étude sur les impayés sur les recettes des activités de la Ville
- Réalisation d'une étude sur les manquements du prestataire de la restauration
- Accompagnement dans la réalisation du rapport d'activité 2022
- Formation des utilisateurs de l'outil de gestion de projets z0 Gravity
- Accompagnement dans l'élaboration de la charte managériale
- Appui à la direction des finances dans la recherche de subventions.

Les missions de la direction

- La direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique a pour rôle d'accompagner la collectivité dans l'évolution de son organisation.
- Elle évalue et optimise les pratiques au sein de la collectivité; elle renforce le travail en mode projet, identifie les marges de manœuvre budgétaires en lien avec le pôle ressources (finances, RH, commande publique) et réalise des études sectorielles afin d'aider à la décision et à l'évolution organisationnelle.
- Elle met en place des outils de reporting nécessaires au pilotage de la collectivité.

- Refonte du rapport d'activité et pilotage de sa réalisation
- Organisation du comité de suivi du dispositif de télétravail
- Lancement de la revue trimestrielle de projets
- Poursuite de l'accompagnement du projet de construction du centre administratif pour l'analyse des besoins
- Etudes sectorielles à la demande
- Participation au projet « Attractivité » et pilotage de la thématique « Vie professionnelle / Vie personnelle ».

Direction de l'action sociale et du logement

L'orientation stratégique

La direction de l'action sociale et du logement, à travers le centre communal d'action sociale (CCAS), assure une action générale de prévention, d'accompagnement et d'orientation des publics fragiles et de développement social dans la commune, en lien avec les partenaires publics, privés et associatifs.

Elle développe différentes actions pour renforcer le lien social, instruit les demandes d'aides légales et facultatives, accompagne directement le public en difficulté, plus

particulièrement les personnes âgées, les personnes handicapées et leur famille, assure la gestion des urgences pour toute personne en difficulté ou oriente les demandeurs vers les partenaires compétents.

Elle enregistre et gère les demandes de logement, participe aux commissions d'attribution des différents bailleurs. La DASL représente la ville de Bois-Colombes au sein de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour les compétences sociales transférées à ce niveau.

Deux services sous cette direction

Le service logement Le service solidarité et autonomie



Service logement

Les chiffres clés

2 agents

demandeurs reçus au guichet du service logement pour procéder à l'enregistrement de leurs dossiers (1 demandeur peut venir plusieurs fois)

rendez-vous proposés en majorité aux Bois-Colombiens pour faire le point sur leur situation

commissions d'attribution logements (CAL)

353 candidatures étudiées par la CAL

136 nombre de logements attribués (baux signés ou en cours de signature)

Dont sur le contingent ville

Dont 1 sur les autres contingents (préfecture, bailleurs action logement...)

L'orientation stratégique

Au-delà de sa fonction de guichet enregistreur et d'instructeur des demandes, le service logement tend à renforcer son rôle de communication et d'information afin de rendre les demandeurs acteurs de leur dossier. De plus, la réorganisation du service doit permettre à celui-ci d'être associé au pilotage local de la politique du logement.

Les missions du service

Le service logement instruit les demandes de logement, enregistre les renouvellements et met à jour les dossiers. Il accompagne les administrés dans leurs démarches auprès des bailleurs et les conseille aussi sur leurs droits et obligations.

Le service logement a aussi pour mission de représenter la ville dans les instances de concertation autour des questions et enjeux liés au logement.

Les faits marquants 2023

- Mise en place d'un nouveau fonctionnement avec la tenue trois fois par semaine par la gestionnaire logement de permanences d'accueil et la proposition de rendez-vous par le chef du service logement pour évaluer et étudier les situations les plus complexes.
- Organisation d'une information collective pour les primo demandeurs afin de leur délivrer une information précise et complète sur le fonctionnement général du secteur du logement social (une vingtaine de primo-demandeurs y a participé).
- Peuplement de l'immeuble I3F avenue d'Argenteuil pour lequel la Ville était réservataire de 12 logements et qui a nécessité un travail de recherche et de sélection de candidats.
- Accompagnement de l'EPT pour déployer la « cotation » en application de la loi ELAN et utilisation par le service logement comme outil d'aide à la décision permettant une plus grande transparence dans la sélection des candidats.

- Mise en place de la gestion en flux en lien avec l'EPT, 2024 devrait voir concrétiser cette réforme des attributions avec la signature de nouvelles conventions avec les bailleurs du territoire.
- Mise en œuvre du protocole prévention des expulsions avec Hauts-de-Seine Habitat prévoyant l'organisation d'une commission d'examen de situations de ménages en impayés et visant à proposer des actions d'accompagnement et de prévention des expulsions.
- Organisation de permanences ADIL pour répondre à un certain nombre de questions techniques et juridiques liées à l'habitat et au logement. Des informations collectives spécifiques pourraient également être pensées.

Service solidarité et autonomie

Les chiffres clés

4 agents

visites à domicile pour les travailleurs sociaux

et 359 rendez-vous au CCAS

sorties culturelles pour 571 personnes

17 529 repas livrés à domicile pour une moyenne de 57 bénéficiaires sur l'année

pour une moyenne de bénéficiaires sur l'année

bénéficiaires de la télé-assistance en moyenne sur l'année

bénéficiaires du Minimum de Ressources Communal Personnes Âgées au 31/12/2023

bénéficiaires du Minimum de Ressources Communal Personnes Handicapées au 31/12/2023

de budget consacrés aux secours soit une augmentation de 12,5% par rapport à 2022 avec néanmoins, une baisse des demandes d'aides financières étudiées en commission permanente (50 dossiers en 2023 pour 32 aides accordées).

L'orientation stratégique

Ce service, pilier du centre communal d'action sociale (CCAS), est un service de proximité pour les administrés les plus isolés et les plus éloignés des administrations. Il doit être repéré en tant que tel, tant par les administrés que les partenaires, en se positionnant comme acteur du développement social à l'échelle du territoire, du département et de l'EPT.

Les missions du service

Le service solidarité du centre communal d'action sociale (CCAS) met en œuvre la politique sociale de la Ville et des actions de solidarité envers ses administrés. Il est en charge d'évaluer pour tous les publics, les situations d'urgence sociale, pour une intervention immédiate ou une orientation vers une structure partenaire. Il se positionne comme acteur du développement social à l'échelle du territoire, du département et de l'EPT. Des aides financières peuvent être accordées à titre exceptionnel aux personnes rencontrant des difficultés.

Le service mène auprès des personnes âgées et/ou ayant un handicap, des actions de prévention, de lutte contre la précarité et l'isolement, ainsi qu'un soutien aux aidants. Pour ceux ayant de faibles ressources, le minimum de ressources communal (MRC) peut leur être attribué après examen de la situation. En outre, la coordination gérontologique est aussi une des missions principales du service puisqu'elle organise, par l'animation du partenariat territorial, des actions en faveur du maintien à domicile : aide à domicile, auxiliaire de vie, soins à domicile...

Au-delà de l'accompagnement individuel, le service propose aussi des actions collectives et des activités culturelles à destination des seniors inscrits au CCAS et des personnes en situation de handicap.



Les faits marquants 2023

- Consolidation de l'équipe avec le recrutement d'une gestionnaire administrative et financière et le redéploiement de l'ancienne gestionnaire sur des fonctions de référente sociale personnes âgées
- Mise en œuvre de la convention Croix-Rouge/CCAS signée en 2022 avec la présence au CCAS d'un bénévole de la Croix-Rouge française faisant fonction d'écrivain public (13 rendezvous ont pu être fixés)
- Organisation de deux conférences handicap au dernier trimestre 2023 avec pour la première l'intervention du cabinet Jiminy Conseil sur la thématique « Protéger un adulte en situation de handicap, de la mise en œuvre à la transmission de la protection » et pour la seconde sur le thème de « La place de la famille en psychiatrie », une intervention d'une psychologue de l'UNAFAM (une cinquantaine de personnes ont participé aux deux séances proposées).
- Participation à la rédaction de la Convention Territoriale Globale, en partenariat avec la CAF
- Candidature au Curious Lab du Conseil départemental avec la présentation d'un défi, « Comment repérer les personnes en situation d'isolement et encourager leur participation à la vie de la commune ainsi qu'aux activités du CCAS ? », sur lequel des étudiants de l'IIM Digital School vont travailler afin de proposer un plan d'actions.

- Organisation, dans le cadre des projets intergénérationnels (PA/PH), d'une part, au premier semestre 2024 une sortie culturelle destinée aux enfants en situation de handicap et aux seniors et, d'autre part, mise en place des séances d'équithérapie pour des enfants en situation de handicap au sein de l'EHPAD Le Cap.
- Propositions d'évolutions du Minimum de Ressources Communal, dispositif propre au CCAS de Bois-Colombes qui concerne des personnes âgées comme des personnes en situation de handicap dont les ressources mensuelles sont moindres que le seuil de pauvreté.
- -Participation à des formations diverses (approfondissement de l'utilisation du logiciel social Malléo, apprentissage des bases de la Langue des Signes Française, apprentissage de la méthode « Facile à Lire et à Comprendre » pour adapter nos supports de communication, savoir accueillir et orienter des personnes victimes de violences intrafamiliales).

ôle ptimisation des ressources et qualité de vie au travail

Pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail

L'orientation stratégique

Le pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail a pour objectif d'identifier les marges de manœuvre sectorielles d'optimisation des ressources, tout en assurant une cohérence globale des mesures prises.

Centré sur l'efficience et la pertinence des actions menées, le pôle est également garant et porteur de la politique de qualité de vie au travail. Force de proposition, il déploie les différentes mesures permettant de la garantir.



Les directions associées

La direction des finances La direction des ressources humaines La direction des affaires juridiques et de l'achat public.



Direction des finances

Les chiffres clés

13 agents

26 délibérations actées

8635 mandats émis

5 709 titres de recettes émis

24 jours en moyenne de délais de mandatement

dossiers de subvention suivis dans l'exécution

L'orientation stratégique

La Direction des finances a pour missions principales de garantir les moyens financiers de la Ville en assurant une gestion optimale des ressources financières et un système d'information financière fiable et cohérent; préparer le vote du budget primitif en début d'année, des décisions modificatives en cours d'année et de l'approbation du compte administratif. Elle assure également la charge de la gestion de la dette communale (emprunt, trésorerie), la charge des dépenses (travaux, fournitures, services), la charge des recettes (impôts et taxes, dotations et subventions versées par les partenaires financiers de la ville comme le département des Hauts-de-Seine, le conseil régional, l'État, les emprunts et le produit des services).

Les missions de la direction

La direction des finances compte deux secteurs :

- Le secteur budgétaire et comptable pour l'exécution du budget communal et du service annexe de l'assainissement. Son activité permet de comptabiliser chaque année plus de 30 000 écritures comptables en relation avec près de quarante gestionnaires de crédits.
- Le secteur recettes pour la facturation et l'encaissement des prestations communales aux usagers par le biais du point de paiement centralisé (PPC). Il se charge par ailleurs des demandes de subventions et du suivi de leurs versements

Les faits marquants 2023

- Mise en œuvre M57
- Mise en œuvre PES Marché
- Mise en œuvre PES Retour
- Lancement dialogue de gestion
- Mise à jour des tarifs 2023-2024
- Tableau de bord énergies fiabilisé pour l'ensemble des équipements de la Commune
- Mise en œuvre application QR Car pour la gestion des Zones bleues
- Production des comptes d'exploitation par activité/ équipement notamment pour les crèches et écoles
- Rétablissement de l'état du patrimoine/actif pour la poursuite du passage en M57

- Poursuite de la mise en œuvre M57 avec la transposition de l'actif/patrimoine
- Réforme de la politique tarifaire
- Mise en place d'un procès de traitement des impayés en lien avec le CCAS
- Dialogue de gestion : poursuite de la mise en place et analyse des tableaux de bord
- Fiabilisation des tableaux de bord notamment sur l'eau, le GNV et les carburants...
- Mise en œuvre du budget vert
- Mise en place d'un état annexé au CA/BP permettant de mesurer l'impact des dépenses d'investissement pour la transition écologique
- Poursuivre le recrutement et la formation des collaborateurs.

Les chiffres clés

16 agents

703 fiches de paies / an

réunions du comité social territorial

titularisations

mises en stage

agents ayant bénéficié d'un avancement de grade

nominations suite à promotion interne

dossiers d'avancement de grade étudiés

visites auprès du médecin de prévention et médecins agréés

rendez-vous de droit à l'information en vue de la retraite

jours de formation (CNFPT)

agents ayant suivi au moins une formation

1988 investis dans la formation

3 candidatures reçues

entretiens de recrutement

recrutements externes (+ 49 mobilités internes)

Les faits marquants 2023

- Revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2023 : +1,5 % (de 4,85 € à 4,92 €)
- 2 cérémonies d'accueil des nouveaux agents
- Organisation de formations management (direction générale, directeurs, chefs de service, chefs d'équipe)
- Organisation d'une formation des membres de la formation spécialisée et du comité social territorial (CST)
- Organisation d'une formation en interne « hygiène & sécurité »
- Passation de nouveaux marchés des dotations des préventive, et congés bonifiés
- Organisation d'une réunion d'information sur la réforme des janvier 2024 (11,65 €) retraites avec le CIG
- Organisation d'une session d'information sur la mutuelle et la prévoyance

Direction des ressources humaines

L'orientation stratégique

Outre les missions inhérentes à une direction des ressources humaines, telles que le recrutement, la formation, la gestion des effectifs, la Direction a pour missions principales de gérer l'adaptation aux nouvelles formes d'organisation du travail, avec le développement de formules permettant de répondre aux besoins des agents et de la Collectivité, et de développer l'employabilité de ses agents. Garante du développement de la QVT, elle intervient à différents niveaux – santé au travail, sport au travail, attractivité - et doit concilier l'ensemble de ses actions avec une maîtrise optimisée de la masse salariale.

Les missions de la direction

Développement des compétences & recrutements accompagnement de la vie des agents et des services : recrutement, mobilité interne, formation, stage, attractivité (salons...). Participation à la définition des orientations stratégiques de formation. Prise en compte de l'évolution des métiers de la collectivité et leur incidence sur les besoins en développement de compétences.

Prévention et santé au travail : accompagnement des services et des agents dans le respect des règles d'hygiène, de la sécurité. Evaluation des risques professionnels à partir de l'analyse des situations de travail actuelles et futures. Proposition de stratégie de prévention des conditions de travail. Accompagnement des reclassements, planification et suivi des dossiers de retraite et suivi maladies.

Administration du personnel : gestion des actes de la carrière et de la paie des agents. Le secteur "paie budget" est consacré à la paie des agents communaux et du personnel vacataire ; le secteur "carrières" est dédié à la gestion des aspects individuels de la carrière (actes individuels, notifications, études personnalisées...) et à la gestion des agents sur un plan collectif (évaluation, avancement d'échelon et de grade, promotion interne, allocation perte emploi...).

- Attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des
- Revalorisation du S.MI.C. au 1er janvier 2024 (11,65 €)
- Modification de la participation complémentaire santé (50 €) et prévoyance (20 €)
- Simplification des process RH (Inscriptions au CNFPT via le SMD CIRIL, entretiens professionnels dématérialisés...)
- Révision des procédures RH
- Mise en place des assistants de prévention
- équipements de protection individuelle (EPI), médecine Le déploiement de l'attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents et de la revalorisation du S.M.I.C au 1er

et services

L'orientation stratégique

La direction des affaires juridiques et de l'achat public est une direction support qui a pour objectif de conseiller, accompagner et sécuriser juridiquement la collectivité dans les projets qu'elle mène. La direction est notamment chargée de la commande publique et de la mise en œuvre de la politique achats au sein de la collectivité.

Les chiffres clés

12 agents

90 délibérations actées

décisions municipales dont

242 décisions relatives à la passation et à l'exécution des marchés publics

marchés lancés par la DAJAP en 2023

marchés en cours à la DAJAP en 2023 soit ¶ marchés non lancés (absence d'urgence ou retard dans la procédure)

56 dossiers de sinistres traités

actes transmis au contrôle de légalité

134 mariages célébrés et 97 PACS enregistrés

300 enfants nés en 2023 et domiciliés à Bois-Colombes au moment de leur naissance

7833 demandes d'acte de naissance, de mariage ou de décès

demandes de changement de nom de famille

515 nouvelles inscriptions sur les listes électorales

60 inhumations

Direction des affaires juridiques et de l'achat public

Les missions de la direction

- Conseil et expertise juridique auprès des élus, de la direction générale et des services
- Organisation, suivi et déroulement des séances du conseil municipal
- Contrôle de légalité des actes de la commune
- Conseil et organisation auprès des directions en matière d'achat public
- Suivi des procédures de passation de marchés publics
- Rédaction des dossiers de consultation des entreprises (DCE)
- Conseil, assistance et animation dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de la commande publique (définition des besoins, planification, sourcing...)
- Gestion de contentieux
- Gestion de dossiers d'assurance
- Missions relatives à l'état civil, au recensement annuel et au cimetière
- Organisation et suivi des élections.

Les faits marquants 2023

- Organisation matérielle et sécurisation juridique des actes de 7 conseils municipaux, dont un conseil municipal extraordinaire relatif à la désignation des suppléants aux élections sénatoriales
- Attribution d'un marché global de conception réalisation pour la construction d'un complexe sportif et d'un parking souterrain, et d'un marché global de performance pour la construction d'un centre de sport de raquettes
- Lancement d'une procédure de marché global de conception-réalisation concernant le projet de restructuration de l'école P.Bert et lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une halle de marché provisoire
- Lancement de la délégation de service public pour la fourrière automobile
- Lancement du marché public de maîtrise d'œuvre de réhabilitation du parc des Tourelles
- Lancement et attribution de marchés publics importants (renouvellement du marché de baux (11 lots) d'assurance responsabilité civile et individuelle accident, travaux d'entretien et de rénovation des réseaux d'éclairage public, marché de nettoyage des bâtiments communaux...)
- Modification des bureaux de vote n°11 et n°12 (Abbé-Glatz) suite aux travaux à venir et refonte des bureaux 18 et 15 pour rééquilibrage
- Poursuite de la gestion de dossiers contentieux complexes et nouveaux contentieux (contentieux relatifs aux marchés de travaux essentiellement)
- Mise en production du logiciel AIRS DELIB pour le traitement et la gestion des conseils municipaux, des délibérations et des décisions municipales.

- Mise en œuvre du plan d'actions relatif au RGPD
- Lancement et attribution de marchés publics (délégation de service public de fourrière automobile, travaux structurants d'éclairage public en LED)
- Attribution du marché global de conception-réalisation concernant le projet de restructuration de l'école Paul-Bert et attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une halle de marché provisoire
- Lancement du marché de travaux de la halle de marché provisoire.
- Lancement de l'audit relatif à l'achat public
- Reprise de la veille juridique mensuelle
- Poursuite du suivi de dossiers contentieux complexes (contentieux relatifs aux marchés de travaux)
- Organisation matérielle et sécurisation juridique des élections européennes le 9 juin 2024
- Organisation matérielle et sécurisation juridique des élections législatives.

ôle éveloppement urbain, cadre de vie et patrimoine

Pôle développement urbain, cadre de vie et patrimoine

L'orientation stratégique

Le pôle développement urbain cadre de vie et patrimoine participe, aux côtés de la municipalité et des autres pôles, à la définition de la stratégie d'aménagement et de développement urbain, économique et commercial de la commune et en assure la mise en œuvre.

Il veille aussi à la fois à la sécurité et à la bonne gestion des espaces publics (parcs, espaces paysagers ouverts, places, rues, parkings, infrastructures et réseaux souterrains...), veille à la pérennité et au bon entretien du patrimoine bâti existant, réalise des équipements neufs ou les réhabilite, l'ensemble dans un souci de gestion durable et de qualité environnementale.

Ce pôle assure la qualité de l'accueil et du confort de l'espace public et des bâtiments de la ville et plus globalement du cadre de vie.

Les directions et services associés

- Direction de l'aménagement urbain
- Direction de la construction
- Direction des espaces publics
- Service propreté et collecte
- Service développement économique et emploi

Les objectifs

- Améliorer le cadre de vie notamment en adaptant les espaces publics aux enjeux environnementaux (renaturation, mobilités douces...)
- Mettre en œuvre la transition énergétique
- Développer et préserver le patrimoine bâti
- S'engager pour une ville durable
- Contribuer au développement économique local
- Coordonner les politiques urbaines, économiques et la gestion du patrimoine public bâti et non bâti





Direction de l'aménagement urbain

Les chiffres clés

Mixité sociale de l'habitat

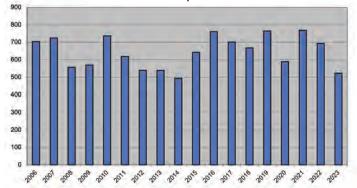
13 427 résidences principales au 1er janvier 2023 (-116) dont 2 600 logements sociaux (-13) soit un taux SRU en baisse à

1946 %, du fait de la démolition d'un immeuble social pour le futur métro qui neutralise les efforts de développement par la ville.

Commission communale de sécurité (ccs)

La CCS a effectué 12 visites dans les 7 établissements recevant du public (ERP) publics et 5 ERP privés.

Nombre de DIA traité par année



Les faits marquants 2023

Quartier nord

- Dernières démolitions de la ZAC PLM et lancement du chantier du lot A1 qui va renouveler l'image de la ville sur le carrefour des Quatre-Routes

Quartier sud

- Ouverture du mail piéton de l'allée des Messageries et installation de la société Sagemcom (1200 salariés)

Centre-ville

- Définition des travaux de franchissement ferroviaires et d'adaptation des ouvrages existants en vue de permettre l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal
- Association et cadrages urbains des projets de déclinaison du projet centre-ville : gymnase et parking Jaurès, renouvellement du groupe scolaire Paul-Bert, mise en valeur du parc des Tourelles, marché temporaire, ...

L'orientation stratégique

La direction de l'aménagement urbain intervient principalement pour la définition de la politique de développement urbain et à ses différents moyens de mise en œuvre. Elle pilote les projets qui en découlent directement : documents stratégiques et réglementaires (plan local d'urbanisme, programme local de l'habitat...), intervention foncière, opérations d'aménagement (ZAC...) ou indirectement : programmation urbaine des projets d'équipements (phases préalables, faisabilité ou préprogramme) et de certaines infrastructures stratégiques pour le développement du territoire communal (schéma de déplacement - passerelle, liaison verte... - projets de transports...). Elle procède au quotidien à l'établissement de l'ensemble des documents et certificats nécessaires aux transactions et activités immobilières sur la ville (dossiers de renseignements et certificats d'urbanisme, déclarations d'intention d'aliéner...).

Les 3 services de cette direction sont :

- Service affaires foncières et patrimoine privé
- Service droits des sols
- Service hygiène et salubrité

Les perspectives 2024

Quartier nord

- Livraison du lot G de la zone d'aménagement concerté Pompidou le Mignon comprenant la cité artisanale que la Ville doit acquérir

Centre-ville

 Mise au point, approbation et déclinaisons de la convention-cadre à conclure entre la Ville et la Société des Grands Projets (SGP) relative au foncier nécessaire à la réalisation de la ligne 15 Ouest du projet du Grand Paris Express

Programme Local de l'Habitat

- Etude d'un projet de Contrat de Mixité Sociale à conclure avec l'État

Les chiffres clés

3 agents

Gestion locative

341 960£ de recettes pour 37 contrats de location (habitations, commerces, terrains)

Stationnement

233 820¢ de recette totale pour 235 places communales de stationnement en location mensuelle (non compris parking public des Aubépines 330 places)

demandeurs inscrits sur liste d'attente au 31/12/2023 et de -207% par rapport au 31/12/2022

attributions en 2023 soit un taux de rotation stable

Cessions immobilières

243 194€ net vendeur pour la cession d'un pavillon communal en état occupé au 1 bis, avenue Albert

244 037€ net vendeur pour la cession d'un appartement communal en état occupé sis 9, rue du Général-Leclerc

665 COO£ net vendeur pour la cession d'un pavillon communal en état libre sis 116, rue Pierre-Joigneaux

Service des affaires foncières et patrimoine privé

L'orientation stratégique

Le service assure d'une part, la gestion locative du patrimoine privé communal et d'autre part, les affaires foncières dans le cadre des opérations d'aménagement et/ou d'équipements.

Les missions du service

- Élaboration des contrats, demandes de loyers, régularisations des charges locatives, rapport avec les preneurs et services tiers (syndics d'immeuble, impôts, ...)
- Gestion des affaires foncières dans le cadre des opérations d'aménagement et d'équipement de la Ville : acquisitions de biens immobiliers dans le cadre amiable, par voie de préemption ou encore par procédure contrainte d'expropriations, cessions éventuelles, collaboration avec l'établissement public foncier d'Île-de-France.

Les faits marquants 2023

- Poursuite de la mise en œuvre du plan patrimonial avec la cession de 3 propriétés communales pour une recette de 1 152 231 €
- Renouvellement du marché de télésurveillance / cybergardiennage pour le parking des Aubépines
- Préemption d'un fonds de commerce sis 231, avenue d'Argenteuil et 104, avenue Charles-de-Gaulle, en vue de la redynamisation de ce secteur d'entrée de ville
- Préemption d'un bâtiment parking, sis 7 bis, rue Marceau-Delorme

- Préemption des murs d'un local d'activité en état occupé à usage de restauration rapide sis 34, rue Mertens, au sein du complexe immobilier du marché
- Poursuite de la mise en œuvre du plan patrimonial de la Ville avec la cession du pavillon communal libre de toute occupation sis 112, rue Charles-Chefson
- Poursuite et résolution des contentieux fiscaux relatifs au patrimoine communal
- Suivi et déclinaisons de la convention-cadre entre la Ville et la Société des Grands Projets (SGP) relative au foncier nécessaire à la réalisation de la ligne 15 Ouest du projet du Grand Paris Express.

Service droits des sols

Les chiffres clés

3 agents

425 dossiers de renseignement d'urbanisme pour vente

437 certificats d'urbanisme

déclarations d'intention d'aliéner (DIA), soit une baisse de 24% par rapport à 2022

272 dossiers d'autorisation de construire (permis de construire, déclaration préalable, autorisation de travaux pour des établissements recevant du public (ERP), enseignes et permis de démolir), soit une baisse de 9% après plusieurs années de nette hausse

14 logements (autorisés ou en cours de signature)

64 logements achevés

L'orientation stratégique

Le service garantit le respect des règles d'urbanisme et l'application du plan local d'urbanisme de Bois-Colombes.

Les missions du service

Instruction des demandes de permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme ; contrôle des constructions en cours, constat des infractions et visites nécessaires à la délivrance du certificat de conformité.

Les faits marquants 2023

Plan Local d'Urbanisme & réglementations urbaines

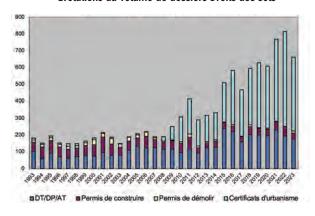
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (Atelier Aménagement EPT) : approbation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et engagement de la phase d'élaboration du règlement.

Les perspectives 2024

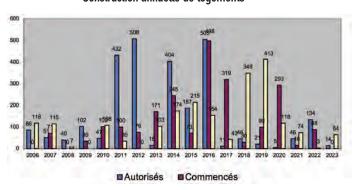
Plan Local d'Urbanisme & réglementations urbaines

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (Atelier Aménagement EPT) : arrêt du projet au printemps 2024 pour consultation des personnes publiques associées (PPA) puis mise en enquête publique.

Evolutions du volume de dossiers Droits des sols



Construction annuelle de logements



Service hygiène et salubrité

Les chiffres clés

2 agents

interventions du service hygiène et salubrité en matière d'habitat

18 25 contrôles d'hygiène alimentaire au sein de commerces de bouche

demandes de permis de louer instruites (dont 2 refus)

3 constats pour nuisances sonores

interventions pour ramassage d'animaux morts ou errants sur la voie publique

2 campagnes préventives de dératisation des bâtiments communaux et espaces publics et 1 des réseaux d'assainissement

11 passages curatifs

6 campagnes préventives de dératisation sur le marché

communal

2 campagnes préventives de désinsectisation des bâtiments communaux ayant des offices de restauration

L'orientation stratégique

Le service hygiène et salubrité intervient principalement dans la lutte contre l'habitat indigne, le suivi de la qualité des commerces de bouche et la lutte anti-vectorielle.

Les missions du service

- Inspections d'hygiène au sein de logements suite à la réception de fiches de signalement insalubrité
- Procédures relatives à l'habitat insalubre et aux immeubles menaçant ruine
- Instruction du permis de louer
- Convention avec Soliha pour l'aide à l'amélioration de l'habitat
- Élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS)
- Inspections d'hygiène dans les commerces alimentaires de la ville (épiceries, restaurants, fastfood, boulangeries, boucheries...) pour faire respecter la réglementation relative à l'hygiène alimentaire et au système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), une méthode qui prévoit l'analyse des dangers à chaque étape de la production en vue de leur maîtrise, afin d'assurer la sécurité sanitaire des denrées
- Suivi des mesures de contrôle de la qualité de l'environnement (eau, air, bruit)
- Suivi du plan climat air énergie territorial (PCAET)
- Suivi des prestataires Atec Hygiène (dératisation...) et Sacpa (ramassage animaux sur voie publique...).

Les faits marquants 2023

- Mise en place du permis de louer sur 13 adresses à compter du 1er avril 2023
- Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour finalisation en 2024
- Intensification de la lutte anti-vectorielle contre le moustique tigre.

- Mise en place de procédures pour lutter contre les «points noirs» habitat
- Finalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) avec création d'une Réserve Communale de Sécurité civile et un exercice de crise en octobre
- Plan global d'actions contre le moustique tigre.

Direction de la construction

L'orientation stratégique

La direction de la construction supervise la conception et la réalisation de bâtiments neufs, ainsi que la réhabilitation, la mise en conformité et l'entretien du patrimoine bâti communal. Elle assure le suivi technique et administratif des opérations et des travaux. Les 2 services de cette direction sont : Service des opérations neuves et des réhabilitations Service entretien et maintenance des bâtiments



et services

Service des opérations neuves et des réhabilitations

Les chiffres clés

3 agents

20 422 000 £ HT montant global du gymnase et parking Jaurès – attribution du marché de

conception-réalisation

7 411 788 £ F montant global du centre de raquettes (Abbé-Glatz) et attribution du marché de global de performance (MGP)

28 000 000 £ HT estimation prévisionnelle du marché de travaux pour le groupe scolaire Paul-Bert et le centre administratif

244 453,33 £ HT pour les travaux de mise en accessibilité (première phase) de l'Hôtel de Ville

L'orientation stratégique

Réaliser de nouveaux projets de patrimoine structurants pour la Ville décidés par les élus et rénover le patrimoine communal existant dans l'optique d'améliorer le confort des utilisateurs ainsi que la performance énergétique au regard des objectifs environnementaux fixés par le décret tertiaire.

Les missions du service

Conception et réalisation de bâtiments neufs, de réhabilitation et de mise en conformité en tant que représentant de la maîtrise d'ouvrage ou maître d'œuvre ; pilotage des opérations sur les plans administratif, technique et financier, suivi et réception des travaux.



Les faits marquants 2023

- Complexe sportif Jean-Jaurès et un parking souterrain de 232 places : attribution du marché concepteurréalisateur, démarrage des études et dépôt de permis de construire.
- Complexe de sports de raquettes associé à une salle polyvalente : attribution marché en marché global de performance (MGP), démarrage des études et dépôt de permis de construire.
- Îlot Paul-Bert (école élémentaire, centre administratif avec parking, aménagement extérieur et valorisation foncière): désignation d'AMO programmiste, validation du préprogramme, élaboration du programme en cours et lancement de la procédure de consultation en conception-réalisation.
- Construction d'une halle de marché transitoire : désignation d'AMO programmiste, validation du préprogramme, élaboration du programme en cours et lancement de la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre.
- Décret tertiaire : réalisation des audits énergétiques de l'ensemble des bâtiments supérieurs à 1000m² et définition de la stratégie de rénovation énergétique globale du patrimoine communal à court, moyen et long termes.
- Audits énergétiques de l'Hôtel de Ville et de l'école élémentaire Jules-Ferry : réalisation des audits énergétiques et définition de l'amélioration de la performance énergétique par étape.
- Aménagement d'un accueil de loisirs Élisa-Deroche dans un volume brut de béton livré par Bouygues Immobilier dans la ZAC Le Mignon : suivi et clôture de la période de garantie de parfait achèvement (GPA). Réhabilitation lourde de la maison de la petite enfance
- « À tire-d'aile » : suivi et clôture de la période de garantie de parfait achèvement (GPA).
- Hôtel de Ville : Mise en accessibilité : première phase.
- CABC : suivi des études pour la rénovation partielle et l'extension (création d'une salle de fitness et d'un bassin nordique)

- Complexe sportif Jean-Jaurès et un parking souterrain de 232 places : poursuite des différentes étapes de conception, préparation de chantier y compris la démolition et démarrage des travaux d'infrastructure.
- Complexe de sports de raquettes associé à une salle polyvalente : poursuite des différentes étapes de conception, préparation de chantier y compris la démolition et démarrage des travaux.
- Îlot Paul-Bert (école élémentaire, centre administratif avec parking, aménagement extérieur et valorisation foncière) : consolidation du programme, poursuite de la procédure de consultation et désignation du concepteur-réalisateur.
- Construction d'une halle de marché transitoire : consolidation du programme, poursuite de la procédure de consultation et désignation du maître d'œuvre.
- Hôtel de Ville : études et réalisation des travaux de mise en sécurité d'incendie dans l'optique de reclassement en 5e catégorie.
- Mise en accessibilité (dernière phase), escaliers intérieurs, sanitaire PMR.
- Livraison des travaux d'agrandissement et de rénovation du centre aquatique.



et services

Les chiffres clés

38 agents

8181 litres de gazoil, soit -26.9% par rapport à 2022

13 721 litres d'essence, soit +1% par rapport à 2022

10 961 kg de gaz, soit + 389% par rapport à 2022 (acquisition et mise en service en 2023 de véhicules GNV)

+ de 1,2 // t pour des travaux délégués et de la maintenance spécifique, qui représentent 170 interventions et chantiers réceptionnés

Près de 55 325€ de travaux pour la construction d'un préau à l'école Jules-Ferry

2513 interventions du secteur régie bâtiment (électricité, serrurerie, plomberie, manutention, menuiserie, peinture, maçonnerie et livraisons en magasin)

64 interventions concernant l'éclairage public

et 23 pour la signalisation tricolore

129 528€ entretien du parc automobile et du matériel thermique du service espaces verts

117 véhicules communaux (dont vélos et engins)

45 véhicules électriques (dont 13 vélos à assistance électrique)

3 cars fonctionnant au GNV

633 sorties en autocar,

dont 450 sorties « Transport à la carte » et

et 200 sorties de la navette pour personnes âgées pour les conduire au marché

48 locations de car

pour 19 99250£ de budget

Service entretien et maintenance des bâtiments

L'orientation stratégique

Le service a vocation à répondre, grâce à ses différents secteurs, aux différentes sollicitations des services pour l'entretien des équipements et, si besoin, leurs mises aux normes.

Les missions du service

Le service est en charge de l'entretien et de la maintenance technique de tous les bâtiments communaux ce qui représente environ $100000m^2$ de surface. Il gère et suit les travaux neufs réalisés par des entreprises, assure les mises en place des différents évènements et manifestations organisés par la Ville. Il a également en charge d'assurer les différentes demandes de sortie en car des services, les transports à la carte des personnes âgées ou à mobilité réduite et l'entretien et les réparations des véhicules de la flotte automobile de la ville.

D'autres missions importantes sont menées toute l'année :

- Contrôles réglementaires quinquennaux et annuels sur 6 ascenseurs pour 4 bâtiments
- Vérification des établissements recevant du public (ERP) et du code du travail sur installation électrique pour 4 bâtiments
- Vérification réglementaire des équipements d'alarme incendie pour tous les établissements recevant du public
- Préparation et participation à 5 commissions communales pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP communaux et 6 pour des ERP non-communaux.

Les faits marquants 2023

Les marchés en cours :

- Marché d'exploitation des installations thermiques :
- 48 installations (chaufferies, géothermie) contrôlées en permanence
- Marché de maintenance préventive et curative des ascenseurs :
- 39 ascenseurs répartis sur 26 établissements contrôlés semestriellement
- Marché de maintenance préventive et corrective des portes automatiques :
- 60 portes/portails contrôlés semestriellement sur 61 établissements contrôlés
- Marché de maintenance préventive et curative des systèmes de sécurité incendie :
- 58 installations de système de sécurité incendie (SSI) et désenfumage contrôlées annuellement
- Marché de fourniture et maintenance des appareils de lutte contre l'incendie :

835 extincteurs et 6 robinets d'incendie armés (RIA) répartis sur 43 établissements contrôlés annuellement.

- Continuer de contribuer à la réussite du plan de sobriété.
- Continuer de mener à bien les différentes sollicitations liées au service.



Direction des espaces publics

L'orientation stratégique

La direction des espaces publics s'attache à accompagner des déplacements apaisés et à favoriser les modes de déplacement alternatifs dans un espace public sécurisé et de qualité faisant la part belle à la présence du végétal.

L'espace public avec ses parcs, ses rues, ses places, ses marchés, est un lieu de rencontre et d'évènements festifs qui favorisent le lien social entre habitants. La qualité de l'ensemble de ces lieux tout au long de l'année permet de « garantir la douceur-fraîcheur de vivre qui fait le charme de Bois-Colombes ».

Les 2 services de cette direction sont :

- Service des espaces verts
- Service voirie et déplacements



Service des espaces verts

L'orientation stratégique

Dans nos villes, les parcs, promenades ou îlots de verdure sont des espaces publics importants pour les citadins qui ressentent un besoin quasi vital de se rapprocher et de renouer avec la nature. Ils apportent de nombreux bénéfices et participent à la diminution du stress de nos concitoyens.

La recherche et la création d'une harmonie entre espaces verts et zones urbaines est une réponse à cette quête d'équilibre.

Le rôle du service des espaces verts est donc de garantir la présence et la qualité d'espaces de fraîcheur et de nature en Ville, dans la limite des ressources humaines et financières qui lui sont allouées, et de préserver au maximum les ressources naturelles.



Les chiffres clés

32 agents

87 NOV d'espaces verts à entretenir dont 5,2 ha répartis dans les 12 parcs, squares, jardins publics et 1 km de promenade verte complété par les 200 m de l'allée piétonne des Messageries depuis la fin de l'année

arbres plantés en 2023 pour un patrimoine global de 2,000 unités

106 jardinières sur barrière dont 30 jardinières d'aromatiques en libre service

4 aires d'agrès sportifs + 12 aires de jeux dans espaces publics + 10 aires de jeux dans les écoles et crèches

1444 séances de sensibilisation à l'environnement (jardinage pédagogique élargi) pour 24 classes pour l'année scolaire 2022/2023 (à raison de 6 séances chacune).

Les missions du service

- Entretenir les espaces verts
- Améliorer le cadre de vie des habitants par la présence qualitative et quantitative du végétal en ville et la reconquête des espaces minéralisés
- Définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière d'espaces verts en adéquation avec les orientations politiques et les ressources à disposition (humaines, financières et naturelles)
- Concevoir (ou participer à la conception), planifier et coordonner les chantiers de création, d'agrandissement ou de rénovation d'aménagements paysagers (en maîtrise d'œuvre interne et externe et pour les ZAC)
- Mettre en œuvre un mode de gestion efficient du patrimoine végétal, des aires de jeux, des réseaux d'arrosage automatique et fontaines
- Protéger et développer le patrimoine vert du territoire ainsi que sa biodiversité
- Développer les connaissances environnementales du grand public
- Assurer une veille juridique, conseiller et être force de propositions auprès des élus.

Service des espaces verts

Les faits marquants 2023

- Ouverture en janvier 2023 du square À tire-d'Aile
- Ouverture de l'allée piétonne du mail des Messageries en décembre 2023
- Renouvellement arboré de la cour de l'école Jules-Ferry maternelle
- Plantation des îlots verts rue du Général-Leclerc et rue Victor-Hugo
- Organisation de la $\mathbf{1}^{\text{re}}$ Fête de la Nature au parc des Bruyères
- Attribution de la 4^e fleur au label des villes et villages fleuris.



Les perspectives 2024

Etudes

- Réaménagement du parc des Tourelles
- Réaménagement de la place de la Gare-des-Vallées (groupement avec La Garenne)

Travaux:

- Travaux d'agrandissement (surface x2) du square Courbet pour ouverture en mars 2024
- Démarrage des travaux de réaménagement du parc des Tourelles en fin d'année 2024
- Travaux de la dernière phase du parc Pompidou (butte le long de la rue Carmignat) au dernier trimestre 2024
- Désimperméabilisation des trottoirs rue Gambetta
- Plantations de tous les aménagements paysagers des rues de la ZAC Pompidou-Le Mignon
- Mise en place d'un brumisateur au parc des Bruyères
- Poursuite du plan de verdissement du cimetière (plantation d'arbres et désimperméabilisation des devants de sépultures des divisions 16 à 20)



Bois-Colombes — Rapport d'activité 2023

Service voirie et déplacements

Les chiffres clés

q agents

42 km de voirie

640 mètres linéaires de voirie rénovée

2556 points lumineux dont 873 déjà en LED

1150 arrêtés dont 394

pour des emménagements / déménagements

550 unités diverses posées (potelets, bornes, barrières, plaques et n° de rue, arceaux vélo, panneau de signalisation)

et 335 potelets ou barrières redressés

107_{bancs} remis en état

Les faits marquants 2023

- Rénovation complète de la rue Géraldy
- Réaménagement de l'avenue Le Mignon
- Reprise partielle des tapis de chaussée rue Pasteur et rue Chevreul
- Mise aux normes PMR de 6 traversées piétonnes
- Elaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Luminaire (SDAL)

L'orientation stratégique

La voirie joue un rôle primordial dans le quotidien de chacun. C'est en effet elle qui dessine la trame urbaine de la Ville et conditionne nos déplacements. La voirie regroupe l'ensemble du réseau des voies de circulation du domaine public (excepté les voies ferrées) et englobe les places, les routes, les trottoirs, les caniveaux, les pistes cyclables, les places de stationnement, l'éclairage public, les feux tricolores mais aussi la signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux de signalisation et de direction). Les voies de circulation permettent à tous (piétons, automobiliste et cyclistes) de se déplacer et d'accéder aux équipements publics, aux commerces, aux lieux de travail, aux transports en commun mais elles accueillent également tous les réseaux aériens ou souterrains des concessionnaires (eau potable, gaz, électricité, eau pluviale, eau usée, télécom…).

Le rôle du service voirie et déplacements est donc de garantir la bonne gestion de l'ensemble de ces domaines dans la limite des ressources humaines et financières qui lui sont allouées tout en préservant au maximum les ressources naturelles.

Les missions du service

- Entretenir le domaine public routier
- Organiser et réglementer l'occupation du domaine public
- Planifier et coordonner les chantiers de rénovation de voirie
- Déployer un éclairage public performant
- Assurer le suivi du programme d'effacement des réseaux aériens
- Assurer le suivi des travaux d'aménagement des ZAC
- Suivre les travaux des concessionnaires

Les perspectives 2024

Etudes:

- Réaménagement de la place de la Gare-des-Vallées (groupement avec La Garenne)
- Enfouissement des réseaux sur 4 à 5 rues

Travaux:

- Réaménagement des rues Hoche Chefson Guyot
- Réaménagement de l'avenue Mary et de la rue Lépine (partielle)
- Rénovation de la rue Binet
- Rénovation de la rue Manoury
- Ouverture complète de la rue Eugénie-Carmignat
- Réalisation de la placette angle rue Gramme/Argenteuil
- Passage en LED des candélabres les + énergivores (travaux sur 2024 et 2025)
- Changement de l'ensemble du parc d'horodateurs (52 unités)

Service propreté-collecte

Les chiffres clés

4 agents

5 648 tonnes d'ordures ménagères (chiffres 2023), soit une baisse de 5,2% par rapport à 2021

1350 tonnes d'emballage réciproque (chiffres 2023), soit une baisse de 1,5 % par rapport à 2022

429 tonnes de déchets verts en porte-à-porte (chiffre 2023), soit une hausse de 11,2% par rapport à 2022

tonnes de verre (chiffres 2023), hausse de 22%

357 tonnes d'encombrants (Chiffres 2022 – données 2023 disponibles fin 1er semestre 2024) soit une baisse de 9% par rapport à 2021

758 foyers équipés de composteurs en bois

443 foyers équipés de lombricomposteurs

807 opérations de maintenance pour les bacs

et 222 mises en place ou échanges

Les faits marquants 2023

- Sensibilisation au tri sélectif de plusieurs immeubles par les ambassadeurs du Syctom (du 7 janvier au 7 février 2023)
- Mise en place du tri des emballages recyclables dans les classes des écoles et crèches
- Nettoyage du parking des Aubépines
- Contractualisation avec l'éco organisme « Alcome » (subvention pour lutter contre la pollution des mégots en 2024)
- Sensibilisation des habitants avec la Caravane du tri sur les places Mermoz, Renaissance, Résistance
- Mise en place d'un composteur partagé au quartier des Bruyères (allée des Bruyères).

L'orientation stratégique

Au-delà de la collecte des déchets et de la propreté des rues, le service engage des actions pour réduire les déchets, améliorer la valorisation des matières organiques et diminuer l'enfouissement en favorisant l'économie circulaire.

Les missions du service

Le service propreté-collecte est chargé de veiller à la propreté des espaces publics, de lutter contre les actes d'incivilité et les dépôts sauvages, d'assurer le vidage des corbeilles, le désherbage, le déneigement, le nettoyage des déjections canines et le nettoyage des tags/graffitis présents sur le mobilier urbain.

Il veille aussi à la bonne collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables et papier, du verre, des encombrants, des déchets végétaux, des déchets alimentaires (écoles et marchés alimentaires), de gérer la dotation et la maintenance des conteneurs ainsi que la mise à disposition des composteurs individuels ou partagés.



- Mise en place du tri à l'espace Duflos, au centre technique municipal et dans les gymnases
- Réalisation d'actions pour favoriser l'économie circulaire et lutter contre le gaspillage alimentaire
- Mise en place d'actions contre la pollution des mégots
- Installation des composteurs partagés (de Lattre-de-Tassigny et allée des Passiflores).

Service développement économique et emploi

Les chiffres clés

8 agents

12 000t

pour les animations de Noël

liées au centre-ville

63 813 € alloués dans le cadre du dispositif d'aides aux commerçants à 9 commerces

40 prospects commerciaux rencontrés avec près de 6 implantations commerciales qualitatives (Bloom Café, Primeurs)

6 foodtrucks

3 marchés totalisant 61 abonnés

11 demandes de licences de débits de boissons

19 enregistrements meublés de tourisme



L'orientation stratégique

Le service développement économique/commerce/emploi est un facilitateur pour les entreprises et les commerces du territoire dans leur développement et leur fonctionnement. Il met en place des conditions favorables au développement économique, commercial et entrepreneurial à Bois-Colombes et participe à la bonne attractivité du territoire Boucle Nord de Seine. Sa principale action est de porter et de mettre en œuvre un projet global de développement économique engageant une nouvelle dynamique à l'échelle locale et métropolitaine (T5-Boucle Nord de Seine). La compétence développement économique relevant de l'EPT Boucle Nord de Seine, il effectue un travail collaboratif avec ce dernier.

Les missions du service

Ses missions concernent le commerce, l'artisanat et l'emploi. Son action se déploie sur plusieurs axes.

Axes de travail : relations entreprises, commerce et emploi Axes de travail transversaux : tourisme, culture, sport, urbanisme, espaces verts

- 1. La connaissance économique du territoire
- 2. L'animation économique, commerciale et artisanale
- 3. L'orientation et accompagnement des entreprises en termes de recrutement/stage/alternance ressources humaines des entreprises
- 4. La diversification et la valorisation des espaces économiques et commerciaux (en lien avec les promoteurs/propriétaires/écosystème économique...) démarches administratives réglementaires liées à l'exploitation d'un établissement recevant du public (ERP), pilotage/gestion des 3 marchés forains, suivi des zones accueillant des foodtrucks
- 5. La promotion et prospection économiques développement et renforcement des secteurs économiques émergeants et existants (lien avec les porteurs de projet économiques et commerciaux), implantation...
- 6. La valorisation des acteurs du tourisme et la collecte de la taxe de séjour (enregistrement des meublés de tourisme).

Service développement économique et emploi

Les faits marquants 2023

- Partenariat conforté avec la métropole du grand Paris sur le soutien du commerce local en obtenant le coquelicot d'or Centre-Ville Vivant
- Préfiguration de la création de la foncière commerciale
- Soutien et accompagnement des commerces expropriés en vue des travaux du Grand Paris Express



- Soirée des commerçants (soutien des commerces locaux) qui a permis d'accueillir plus d'une trentaine de commerçants de la ville
- Animation de Noël (stands, père Noël et petit train) ; collaboration étroite avec le club commerce
- Implantation de restaurants qualitatifs à l'image de Cocottes (catégorie bistronomique) et Bloom Café
- Accompagnement et recherche d'acteurs économiques Bois-Colombes, terre des micro-entreprises avec près de 600 créations en 2023
- Signature de la lettre d'engagement avec GRT Gaz, dans le cadre de territoire d'Industrie ;
- Organisation, avec l'EPT et Cosmetic Valley, du déjeuner des dirigeants de la cosmétique (plus d'une vingtaine de participants)
- Réalisation d'une plaquette économique
- Préemption de baux commerciaux en suite de transmission de DIA sur des secteurs d'intervention prioritaires (centre-ville, quartier nord, Bruyères).

- Mise en place d'une base de données économiques
- Refonte de la page développement économique avec optimisation de l'annuaire économique
- Développement et renforcement des rencontres avec les acteurs économiques de Bois-Colombes (club commerces, club CBCE, entreprises des Bruyères et autres quartiers...)
- Prospection et développement des réseaux économiques et commerciaux via les salons et séminaires spécifiques
- Développement et renforcement des animations commerciales (soutien au Club Commerces dans ses animations, action « anti Black Friday », jeu concours avec lots, promotion du commerce local...)
- Mise en place de « Commerce en seine »
- Poursuite du dispositif d'aide aux commerces et à l'artisanat
- Accompagnement et développement de l'entrepreneuriat et des relations formations/entreprises avec la mise en place du Comité local Écoles-Entreprises ; découverte des métiers, semaine de l'industrie, semaine de l'école et de l'entreprise
- Participation au Duoday avec l'accueil d'une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire
- Finalisation des études et démarches diverses de constitution de la foncière
- Livraison et mise en location de la cité artisanale
- Réalisation du guide des commerçants
- Collaboration des entreprises à la Fête de la Nature



et services





ôle igitalisation des services et relations aux usagers

et services

Pôle digitalisation des services et relations aux usagers

L'orientation stratégique

La digitalisation de l'ensemble des processus métier et une communication dynamique, fluide et efficace sont à favoriser. Ce pôle a pour vocation l'accompagnement de l'usager dans l'ensemble de ses démarches et le déploiement de solutions innovantes à destination des administrés.

Les directions et services associés

Direction de la communication
Direction des systèmes d'information
Direction de la relation aux usagers
Service police municipale
Service des relations publiques et de la vie associative



et services

Les chiffres clés

6 agents

Près de 600 abonnés à la newsletter du site

internet et 672 abonnés à la newsletter culturelle Strapontin

Près de 600 abonnés à la newsletter économique

6 765 téléchargements depuis octobre 2021 de l'appli Bois-Co mobile

2359 téléchargements en 2023

2590 abonnés sur Facebook

2 257abonnés sur Instagram (1,1k nouveaux abonnés en 2023)

1900 abonnés sur Linkedin

400 abonnés sur Youtube (46 nouveaux abonnés en 2023)

scans des QR codes des circuits découverte du centre-ville et du sud depuis le 12/07/2023

Entre 150 et 200 messages diffusés sur les panneaux lumineux d'information

dépliants et livrets réalisés à destination des Bois-Colombiens, des associations et des services

303 377 visites par jour du site internet depuis mars 2023

3 stagiaires accueillis dont certains en situation de handicap

Direction de la communication

L'orientation stratégique

La direction garantit la mise en œuvre de la communication des politiques publiques et des événements dans le respect de la législation, des contraintes budgétaires et administratives et des calendriers. Elle est garante de l'image de la ville et participe à sa notoriété par le biais des documents qu'elle produit directement à destination des Bois-Colombiens, des associations, des institutions, de la presse et des services municipaux.

Les missions de la direction

Elle dispose de 2 pôles d'activité :

Communication externe

- Collecte des infos, rédaction, maquette et mise en forme pré-presse des différentes publications de la ville : Journal de Bois-Colombes, Sortir à Bois-Colombes, Lettre du Maire, guides, plaquettes, catalogues et documents d'exposition, dépliants, affiches, invitations, flyers ou livrets pour les services ou associations de la ville
- Gestion du site www.bois-colombes.fr, de l'appli Bois-Co Mobile, des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Linkedin), de la chaîne Youtube de la ville et des SMS d'alerte pour les Bois-Colombiens
- Création de supports de communication numériques (newsletters) et réalisations de vidéos
- Création des circuits numériques de découverte
- Gestion de la signalétique des bâtiments, de l'affichage, des panneaux lumineux d'information
- Gestion des reportages photos et de la photothèque
- Gestion des relations presse
- Gestion des expositions du 1^{er} hall de la mairie et de la scénographie des autres expositions de la ville
- Participation à l'organisation de tournages à Bois-Colombes
- Création de goodies (mug, tote-bag, stylo...).

Communication interne

- Gestion du site intranet
- Réalisation de la lettre interne mensuelle et du Messager
- Réalisation des cartes de visites, chevalets, badges pour le personnel
- Réalisation de la signalétique intérieure
- Mise en page des documents RH à destination des agents
- Participation à l'organisation des moments de convivialité en direction des agents.

La direction de la communication organise également la gestion administrative et comptable de la direction avec la sélection des prestataires, l'organisation des plannings et des prises de vues, les appels d'offres...

Elle gère la boîte mail historique de la ville, l'une des premières portes d'entrée des informations en provenance de l'extérieur (plus de 7 000 mails envoyés).

Direction de la communication

Les faits marquants 2023

- Elaboration d'un clip institutionnel pour la ville
- Réalisation de vidéos pour l'orgue de Bois-Colombes et Catherine Millet, autrice et ancienne bois-colombienne
- Réalisation de la signalétique du bâtiment de la crèche À petits-pas et réfection de celle des bâtiments Gramme et et de la police municipale
- Elaboration du nouveau guide de bienvenue
- Changement de maquette et préparation au passage du Journal de Bois-Colombes à BC Mag
- Elaboration d'un livre jeunesse illustré
- Création d'un 2e circuit numérique de découverte, le circuit sud
- Création de deux plaquettes pour la réunion Cosmetic Valley et le service développement économique
- Création d'une vidéo en 3 épisodes pour la restauration de l'orgue de l'église
- Participation à l'exposition « le Pou du ciel » avec le service archives
- Participation au lancement de la manifestation « Boiscovivial »
- Refonte de la maquette des annonces en vue de recrutement
- 1^{re} participation à la manifestation Fête de la nature avec Storengy.



Les perspectives 2024

- Lancement du premier numéro du BC mag
- Passage à 5 volets pour le mensuel Sortir à Bois-Colombes
- Création d'un 3e circuit numérique de découverte dans le quartier nord
- Participation au lancement de la marque économique territoriale
- Création d'une vidéo pour le centième anniversaire de Charles Coste, médaillé d'or olympique en cyclisme en 1948
- Création de la signalétique pour l'accueil de loisirs Élisa-Deroche et poursuite de la signalétique intérieure des bâtiments municipaux
 - Changement de logiciel pour le site intranet de la ville de Dreamweaver à Wordpress
 - Participation au lancement de la page de la ville sur un site de recrutement Welcome to the jungle (organisation, rédaction des textes, vidéos, prises de vues)
 - Réalisation du plan des anciens noms de

rues avec le service archives

- Mise en page du Dicrim, document de prévention contre les risques majeurs
- Elaboration des documents pour les élections européennes
 - Lancement de l'appel d'offres pour la nouvelle régie publicitaire.





Les chiffres clés

8 agents

35 logiciels métier

logiciels installés sur les serveurs de la Ville

130 PC portables + 500 PC fixes

23 copieurs changés

bornes interactives installées à l'accueil des mairies

salles de réunions / formations multimédia

1500 interventions d'assistance utilisateurs et maintenance en moyenne par an.

Les faits marquants 2023

- Migration du lien internet principal de la ville
- Mise en place de la solution soft phonie (MYCOLLAB)
- Mise en place de solution de correction de vulnérabilité des ressources
- Déploiement des nouveaux copieurs sur les bâtiments de la ville
- Evolution du cœur de réseaux qui constitue le socle du réseau de la ville
- Installation du wifi public sur les sites Élisa-Deroche et Smirlian
- Installation de 4 nouvelles caméras fixes de vidéoprotection, 2 caméras nomades et 4 caméras en casquettes sur les principaux carrefours de la ville
- Mise en œuvre de la solution SDN afin de simplifier l'exploitation des numéros de téléphone joignables à l'extérieur et de traiter la problématique des appels en doublon.

Direction des systèmes d'information

L'orientation stratégique

L'orientation stratégique de la DSI consiste à aligner les technologies de l'information et de la communication (TIC) avec les objectifs globaux de la municipalité. Cela implique de mettre en place des solutions numériques innovantes pour optimiser les services municipaux, renforcer la participation citoyenne et améliorer l'efficacité administrative. De plus, la DSI doit également garantir la sécurité des données et assurer une gouvernance informatique solide pour répondre aux besoins évolutifs de la collectivité et de ses administrés

Les missions de la direction

La DSI participe aux projets liés à l'évolution des systèmes d'information de la Ville, ses techniciens ont la charge du support de proximité aux agents, du maintien en condition opérationnelle des infrastructures par le biais des missions du maintien des réseaux LAN, WAN, FO, la gestion et l'administration des serveurs virtuels, la sécurité informatique, l'administration des serveurs de filtrage WEB, d'anti-spam, la gestion des téléphones fixes et mobiles, le déploiement et l'exploitation du système des caméras sur voies publiques, la maintenance et le support du parc informatique des écoles de Bois-Colombes.

- Fin du cuivre, préparation des travaux de basculement de l'infrastructure télécom vers le BTIP,
- Déménagement, pour le chantier du gymnase Jaurès du local informatique actuel (baie optique) vers le nouveau,
- Renouvellement de switch en lien avec le cœur de réseau
- Migration du serveur de messagerie actuel vers la solution la plus récente.
- Support de la DRH dans la mise en place d'un nouveau logiciel de service métiers déconcentrés (SMD)
- Mise à jour de la charte informatique face à une cyber délinquance croissante
- Changement de l'ensemble des tablettes des élus en lien avec la mise en place du parapheur électronique et du suivi des instances du conseil municipal
- Renouvellement des licences Office de la ville
- Déploiement en lien avec la direction éducative de 130 tablettes à destination des écoles ainsi que des vidéoprojecteurs interactifs.

Direction de la relation aux usagers

Les chiffres clés 24 agents

14 696 inscriptions aux activités réalisées par le service démarches familles et inscriptions (année 2022-2023)

5 347 comptes Bois Co Déclic actifs (année 2022-2023)

1639 quotients familiaux en ligne calculés (année 2022-2023)

383 quotients familiaux papier calculés (année 2022-2023)

2522 enfants scolarisés à juin 2023

20 339 démarches déposées à l'hôtel de ville (année 2023), et

28 469 à la mairie de quartier Les Bruyères et 22 821 à la mairie de quartier Mermoz

5 619 cartes nationales d'identité délivrées (année 2023)

4 766 passeports délivrés

24747 courriers entrants

L'orientation stratégique

Le service public a ses propres exigences : égalité de traitement, continuité de service et mutabilité. La direction de la relation aux usagers, garante de ces principes, assure la satisfaction des usagers tout en modernisant les processus d'accueil, d'inscription et de traitement des courriers grâce à une démarche d'amélioration continue.

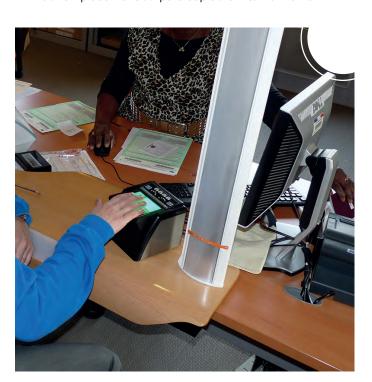
Les missions de la direction

- Définir, gérer et optimiser les démarches des usagers (demandes, gestion famille, accueils, courriers, GEC-GRC, diffusions et reprographie).
- Veiller au bon traitement des demandes des usagers sur l'ensemble des secteurs.
- Moderniser les processus d'accueil des citoyens dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.
- Proposer, concevoir et optimiser les processus d'inscription opérationnels, concentrer la gestion des inscriptions en backoffice.
- Mettre en place une politique dynamique et modernisée des services courrier / reprographie, par la gestion des flux entrant (courrier papier, mail, dépôt...) et optimiser la diffusion numérique des documents et papiers (reprographie, appariteurs...).

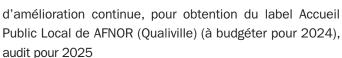


Les faits marquants 2023

- Participation avec le cabinet MEJA, au tour de France de la relation aux usagers 2023
- Participation aux rencontres nationales ARU Accueil et Relations aux Usagers, cité numérique du Havre – trophées AFNOR de la relation aux usagers
- Déploiement de la démarche qualité de la DRU par le suivi des actions concrètes
- Mise en service d'un double écran partagé Usager / Agent d'accueil, pour rendre plus accessibles les démarches en ligne, en proposant un accompagnement numérique
- Digitalisation de la démarche de modification des inscriptions périscolaires et des formulaires de réclamation
- Mise à jour et montée de version du logiciel famille Arpège / Concerto
- Reprise du traitement par le service démarche famille et inscriptions des données familles et quotients familiaux pour les inscrits aux activités culturelles.
- Remplacement de l'ensemble du parc matériel de dispositif de recueil pour les passeports/ CNI
- Mise à disposition d'un nouveau guide pour l'usager, sur la démarche passeport / CNI
- Construction de la nouvelle mairie de quartier Mermoz
- Fin du remplacement du parc copieurs interne mairie.



- Inscription au baromètre de l'expérience citoyen : AFNOR
- Mise en œuvre a minima de 3 enquêtes expériences et satisfactions usagers
- Diffusion des résultats sur le site internet
- Diagnostic baromètre AFNOR : en mai juin 2024
- résultats en septembre 2024
- trophée en décembre à Brest
- Mise en service de France identité
- Nouvelles missions des agents d'accueil
- Actions



- Modifications de la démarche d'inscriptions aux accueils de loisirs vacances et mercredi
- Digitalisation des inscriptions Pass'sport vacances
- Reprise du traitement par le service démarches/famille et Inscriptions des données familles et quotients familiaux pour les inscrits à la petite enfance.
- Déploiement des signatures électroniques.



Service police municipale

Les chiffres clés

59 agents

102 interpellations (81 délits de droit commun et 21 délits routiers) en baisse de 19,6% par rapport à 2022

16 842 contraventions (dont 12 484 au titre du forfait post-stationnement) en baisse de 33 .9% par rapport à 2022

606 enlèvements de véhicules pour mise en fourrière en baisse 9,3% par rapport à 2022

procédures administratives en baisse de 6,5% par rapport à 2022

Caméras en service sur la voie publique (+ 2 par rapport à 2022)

520,15 heures de relecture de bandes de vidéoprotection suite à réquisitions judiciaires émanant de la police nationale

réquisitions judiciaires (dont 113 ayant donné lieu à des relectures positives par les caméras du centre de supervision urbaine) en baisse de 9.9% par rapport à 2022.

Les faits marquants 2023

- Mise en place de caméras nomades sur la ville.

L'orientation stratégique

- Assurer la sécurité et la tranquillité publique en mettant en place des patrouilles régulières et en répondant rapidement aux appels d'urgence
- Renforcer la prévention de la délinquance en étant proche des citoyens, des écoles et des associations locales en faisant preuve d'un grand discernement
- Améliorer la qualité de vie en veillant au respect des règles et des normes de la ville, en particulier en matière de stationnement, de circulation routière et de lutte contre les nuisances.

Les missions du service

- Surveillance du domaine public
- Prévention, sûreté, sécurité et salubrité publique
- Exécution des arrêtés municipaux / respect des règles du Code de la Route
- Sécurité des biens et des personnes ; détection des comportements déviants sur la voie publique
- Interpellation d'auteurs d'infractions pénales dans le cadre de la flagrance
- Dispositifs de sécurité pour l'encadrement des manifestations publiques et des cérémonies
- Missions de police administrative (contrôle des réglementations)
- Orienter et porter assistance au public
- Maintenir et développer les missions de proximité envers la population et les actions de prévention auprès des établissements scolaires du 1^{er} degré.

- Acquisition d'une nouvelle moto
- Acquisition d'un nouvel armement : Pistolet à Impulsion Électrique
- Nouvelle organisation du service
- Recrutement d'effectifs.

Service des relations publiques et de la vie associative

Les chiffres clés

3 agents

manifestations publiques par an

10 commémorations patriotiques par an

cérémonies, réceptions, inaugurations

58 associations subventionnées par la Ville

115 associations soutenues par le service dont 46 gérées par les relations publiques

associations au forum des associations

258 exposants à la brocante

2000 à 3000 visiteurs présents sur chaque grande manifestation publique

Les faits marquants 2023

- Troc & jardin et ses animations place Mermoz
- Fête vous plaisir au parc des Bruyères avec une soirée concert DJ
- Le bal et feu d'artifice du 13 juillet
- La Fête de la ville sur le thème « Voyage autour du monde » place de la République
- Jeunesse en fête avec des animations au parc Pompidou, une soirée foodtrucks, un concert et un feu d'artifice place Mermoz

La 2e édition de la Journée du numérique place de la République

- Le vide-greniers place du marché et ses alentours
- La $2^{\rm e}$ édition de Bourguignons en fête organisée pour la $1^{\rm re}$ fois par Bois-Colombes
- Le Forum des Vins et des produits régionaux au gymnase Jean-Jaurès
- La Fête de Noël avec un magnifique spectacle lumineux « Abysses »

L'orientation stratégique

Les manifestations publiques sont le miroir et l'image de la ville. Ce service a à cœur de faire vivre la ville et de l'animer avec un grand nombre de manifestations publiques dans les 3 quartiers de la ville.

Les missions du service

Le service des relations publiques a pour mission d'exécuter les commandes politiques validées par les élus et de concevoir, d'organiser et de piloter les manifestations publiques (Troc & jardin, fête de la ville, Fête vous plaisir avec le forum des associations, 13 juillet, Jeunesse en fête, vide-greniers, Bourguignons en fête, fête de Noël), les cérémonies et réceptions (fête du personnel, médailles du travail...), les inaugurations, les premières pierres (école, crèche, square...) et les commémorations patriotiques.

Le service a également pour mission de piloter les animations commerciales en lien avec les manifestations publiques, d'accompagner les associations rattachées au service (demandes de subventions, planning d'occupation des salles, demandes de matériel, conventions de mises à disposition de locaux...) et de développer les projets d'échanges et de jumelage avec la ville de Neu-Ulm (en lien avec le conservatoire, le CMJ, la culture, les sapeurs-pompiers, le lycée Albert-Camus...).

- La Fête de la ville sur le thème du sport
- Le Forum des Vins et des produits régionaux organisé pour la $\mathbf{1}^{\mathrm{e}}$ fois à Smirlian



ôle éveloppement éducatif, sportif et culturel

Pôle développement éducatif, sportif et culturel



L'orientation stratégique

Le pôle participe au développement des politiques éducative, sportive et culturelle. À ce titre, il présente des actions pédagogiques qui s'adressent aux enfants, aux jeunes, et aux familles. La vocation du pôle est, ainsi, de satisfaire aux besoins d'activités, d'accueil et d'animation, tout en veillant à proposer un haut niveau de service aux Bois-Colombiens. Il offre également des innovations adaptées aux demandes des usagers. Ce développement s'appuie, notamment, sur un solide tissu associatif et institutionnel. C'est pourquoi le processus de consolidation des relations partenariales constitue un axe majeur en faveur de propositions innovantes.



Les directions et services associés

Direction de l'action éducative

Service enseignement

Service enfance

Service restauration, gardiennage et restauration

Direction de l'action culturelle

Secteur spectacles et cinémas (salle Jean-Renoir et scène Mermoz)

Secteur expositions et arts visuels (château des Tourelles)

Secteur enseignement artistique (centres culturels)

Médiathèque

Service archives et patrimoine culturel

Direction jeunesse et sports

Service jeunesse

Service des sports

Service petite enfance

Direction de l'action éducative

L'orientation stratégique

La direction de l'action éducative a pour vocation d'assurer l'articulation entre ses trois services et les partenaires en charge des enfants qui sont accueillis dans les écoles primaires de Bois-Colombes. Elle élabore et assure la mise en œuvre et le suivi du projet éducatif territorial (PEdT) de la Ville. Elle traduit les orientations politiques éducatives et pédagogiques pour accompagner les services à la bonne mise en œuvre des projets et actions qui en découlent. Elle est le lien entre la direction générale et les services pour garantir une bonne communication et une qualité de service public.

Les 3 services de cette direction sont :

Service enseignement

Service enfance

Service restauration, gardiennage et restauration





Service enseignement

Les chiffres clés

5 agents

G écoles

 $1518\,$ élèves à la rentrée scolaire 2023/2024

Classes découverte sur l'année scolaire 2022-2023 et 14 classes sur l'année scolaire 2023-2024.

15% des créneaux occupés par les écoles en moyenne sur une semaine scolaire à Jaurès et Smirlian occupés par des écoles (soit 80 heures environ)

45 ont pris part à des projets culturels et artistiques soutenus par la Ville (classes entre janvier et juin 2023) et 36 classes ont participé à l'exposition Rebonds au château des Tourelles en octobre 2023



L'orientation stratégique

- Accompagnement des écoles sur le développement numérique
- Implication et coordination des services de la DAE dans les réflexions autour de la rénovation des écoles
- Application des axes de travail prévus dans le document du projet éducatif de territoire (PEdT)

Les missions du service

Le service enseignement gère les inscriptions scolaires et la sectorisation, les moyens alloués aux écoles primaires (matériels pédagogiques, aides aux projets) et l'équipe de santé scolaire. Il co-construit et aide à mettre en œuvre les actions pédagogiques et de prévention dans les écoles, dans le cadre du PEdT.

Les faits marquants 2023

- Achèvement du déploiement des vidéoprojecteurs interactifs (VPI) dans toutes les classes élémentaires (renouvellement et achat de 10 nouveaux équipements)
- Attribution du nouveau marché « classes de découverte »
- Refonte de l'intervention des infirmiers scolaires sur les écrans (test)
- Nouvelles modalités d'échanges entre le Conseil Municipal des Jeunes et les élèves de CM2

- Approfondissement des actions autour du civisme et du bienêtre dans les écoles avec la création d'un pôle « unité de santé scolaire »
- Suivi de la 2^e phase du plan de développement du numérique dans les écoles
- Accompagnement du projet « rénovation école Paul-Bert ».

Service enfance

Les chiffres clés

4 agents administratifs, 9 directeurs périscolaires, directeurs adjoints et 102 animateurs (tous statuts)

Effectif moyen des enfants accueillis durant les temps périscolaires :

 90° enfants/jour à l'accueil du matin

 2269° enfants/jour durant la pause méridienne

5 enfants/jour à l'accueil du soir

enfants environ le mercredi

Effectif moyen des enfants accueillis durant les vacances

entre 360 et 480 enfants

entre 205 et 585 enfants en juillet

entre 100 et 412 enfants au mois d'août

L'orientation stratégique

- Développement des projets transversaux autour de l'environnement
- Mise en place de projets « intercentres »
- Participation active des équipes au projet éducatif de territoire
- Renforcement de la communication avec les familles et mise en valeur des actions des accueils de loisirs
- Stabilisation des équipes d'animation à travers les formations

Les missions du service

Le service enfance gère les activités périscolaires (matin, pause méridienne, soir et mercredi) ainsi que les activités extrascolaires (vacances scolaires) des accueils de mineurs de 3 à 12 ans.

Ces accueils ont vocation à accompagner l'enfant dans sa construction individuelle et son rapport aux autres en l'initiant aux valeurs du « vivre ensemble ».

À partir du projet éducatif territorial, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs, les équipes d'animation mettent en place des projets, actions et organisations qui répondent aux besoins du jeune public.

Ils proposent des projets pédagogiques qui apportent une vraie complémentarité éducative dans un parcours de l'enfant accueilli.

Les faits marquants 2023

- Contractualisation de 10 animateurs et un départ en formation BPJEPS
- Mise en place de PADLET, système de communication, pour les familles, les mercredis et les vacances
- Création d'une promenade sensorielle exposée dans un parc pour sensibiliser à l'environnement en partenariat avec les espaces verts
- Projet intercentre autour du sport
- Lancement des échanges de compétence au sein du service
- Développement de formations et d'informations du référent loisirs handicap 92 pour les animateurs et les ATSEM.
- Des animations mensuelles sur le temps de la pause méridienne en partenariat avec le service restauration
- Participation à la fête de la ville, de la jeunesse, de Noël, Troc et Jardin, ...

- Sensibiliser aux dangers de la route grâce au « permis piéton » dans les accueils de loisirs maternels
- Projet inter-centre autour des Jeux olympiques 2024 dans les accueils de loisirs élémentaires
- Création d'outils permettant d'améliorer le travail collectif
- Mutualisation des matériels au sein des établissements
- Sensibilisation sur la thématique « l'enfant et son rapport à l'autre »
- Réflexion autour de l'aménagement des espaces périscolaires
- Création d'ateliers techniques pour élargir les champs de compétence des animateurs.

Les chiffres clés

143 agents

229 repas servis par jour en moyenne dans les écoles

réceptions organisées à l'occasion des manifestations de la ville (soit 21 de plus qu'en 2022)

avec 8240 personnes servies:

52850 m² de locaux nettoyés par jour

dont $23\,000\,m^2$ par l'entreprise prestataire

+90% des élèves restant déjeuner à la restauration collective

Les faits marquants 2023

- Deux animations sur la pause méridienne : « L'Alsace » et « La Bretagne » en partenariat avec le service enfance
- Animations « petits déjeuner » et « Pain/Miel/Chocolat »
- Réorganisation du service : création du poste de responsable de secteur écoles et suppression du poste de coordination administrative remplacé par un poste de gestionnaire RH
- Modernisation des outils administratifs de suivi
- Nouvelles procédures et mise à jour du règlement pour les locations des salles
- Montée en compétence des chefs d'équipe.

Service restauration, gardiennage et entretien

L'orientation stratégique

- Amélioration de la prestation restauration et développement des outils transversaux
- Optimiser les consommations pour contribuer au développement durable et maîtriser les coûts financiers
- Favoriser la polyvalence en mutualisant les ressources

Les missions du service

Le service restauration, gardiennage et entretien (RGE) assure la restauration dans les écoles et les accueils de loisirs, le nettoyage et le gardiennage des locaux scolaires et municipaux, l'encadrement des enfants dans les classes maternelles par les ATSEM du service et l'organisation de prestations de traiteurs pour les réceptions de la mairie.

- 143 agents
- Travailler sur une nouvelle charte « ATSEM »
- Travailler sur une charte « Gardiens »
- Mise en place de protocoles, d'animations et des rencontres entre le service enfance et service RGE
- Réflexion sur une future restauration municipale
- Développement du tri sélectif alimentaire avec mise en place des poubelles de tri de table pour les maternelles et autres outils de lutte contre le gaspillage.



et services

Les chiffres clés 271 COO & de subventions directes pour 8 associations, dont 92% au conservatoire 286 284 & de subventions indirectes bénéficiant à 15 associations, dont 84% au conservatoire 40 représentations organisées par 11 associations dans les équipements culturels

Les faits marquants 2023

- Signature d'une convention avec les associations bénéficiant de subventions indirectes dans le cadre d'un travail juridique en cours sur la sécurisation de nos partenariats
- Organisation de la galette des associations le 27 janvier 2023.
- Organisation de réunions élus / associations, dont certaines se sont déroulées sans la DAC, afin de coordonner les évènements d'associations et de mieux accompagner les associations dans leur projet.

Les perspectives 2024

- Relance des réunions thématiques (ex : orgue, thème des saisons culturelles...) et poursuite du suivi relationnel des associations au fur et à mesure des besoins.
- Renouvellement des conventions d'objectifs qu'il faudra donc retravailler avec chaque association concernée.

Direction de l'action culturelle

L'orientation stratégique

La direction de l'action culturelle tient le rôle de locomotive des services culturels, assure la transversalité des projets internes et externes à la direction. Elle a pour but de faire vivre la culture sous toutes ses formes à un maximum de public. Elle s'attache, conformément à la politique culturelle du mandat 2020-2026, à :

- Favoriser l'accès aux équipements culturels de la Ville (salle Jean-Renoir, des espaces Schiffers et Duflos, la médiathèque, etc.) en tenant compte des aspects tarifaires, des questions de handicap, des contraintes géographiques, ainsi que de l'accès numérique.
- Développer la co-construction des projets (avec les associations, les habitants...)
- Soutenir la pratique artistique amateur ou pro et la création (label sdea92, concours lors des festivals, éducation artistique et culturelle au-delà du scolaire, résidence artistes...)

Les missions de la direction

La direction de l'action culturelle dirige les services culturels, pilote les projets transversaux (carnet de saison, projet culturel de l'orgue, partenariats extérieurs...), et centralise la coordination des associations culturelles.

En effet, les associations ont un rôle essentiel dans la promotion des actions culturelles. Leurs activités sont diverses : théâtre, chorales, danse, arts plastiques, histoire... On en compte une quarantaine à Bois-Colombes. La Ville a à cœur de les soutenir dans leur mission et l'assistante de la direction de l'action culturelle (DAC) est leur interlocutrice privilégiée.

Des rencontres annuelles sont organisées, en présence des élus, afin d'établir des points/bilans, étudier les besoins et les moyens que la Ville serait en mesure d'apporter aux projets futurs ou en cours.

Des moments conviviaux sont organisés, comme la « galette de la culture », où les élus transmettent leurs vœux et présentent les services culturels et les objectifs de l'année.

Chaque année, deux campagnes sont menées ; une au printemps pour recueillir des besoins de l'année scolaire suivante (mises à disposition de salles d'activités ou de spectacle, de moyens humains ou matériels) et une autre en été pour les subventions directes.

Cinq conventions d'objectifs sont en cours, entre la Commune et les associations culturelles concernées : le conservatoire, le Chant des Hommes, Fahrenheit 451, la Rieuse et les Portes de l'Exil.

Par ailleurs, des contrats sont signés pour des actions ciblées (notamment actions auprès des scolaires ou contrat de co-réalisation de spectacles).

Spectacles et cinéma salle Jean-Renoir et scène Mermoz

Les chiffres clés

7 agents et 6 vacataires

51 134¢ de recettes pour les deux salles de spectacle soit une augmentation de 195% par rapport à 2022

représentations à la salle Jean-Renoir

3 320 spectateurs à la salle Jean-Renoir

46% taux de remplissage moyen à la salle Jean-Renoir (hors ciné-conférence)

15,88€ prix moyen des billets (invitations comprises) (11,18€ en 2022)

61371£ de recettes cinéma soit une augmentation de 17,2% par rapport à 2022

13 090 spectateurs soit une augmentation de 16,2% par rapport à 2022

373 séances de cinéma et 117 films projetés



L'orientation stratégique

Ce service propose aux habitants de Bois-Colombes une offre artistique et culturelle diversifiée tout au long de la saison, de septembre à juin, tant à la salle Jean-Renoir qu'à la scène Mermoz. La programmation des spectacles vivants et des films se veut exigeante et accessible au plus grand nombre. Les deux équipements se complètent afin de donner à entendre la culture sur l'ensemble du territoire par des formes variées.

La salle Jean-Renoir se veut également un lieu de rendez-vous des Bois-Colombiens grâce à son hall et à son bar convivial et, par la qualité de l'accueil, un des points centraux en termes d'information au public sur la programmation culturelle et plus largement sur l'ensemble des projets de la ville.

Les missions du service

- Mise en œuvre de la programmation à la fois spectacle et cinéma, du point de vue accueil, administratif et technique.
- Effort de développement de ses publics, après la chute de fréquentation liée au COVID, avec une multiplication de ses partenariats (COS, souffleurs d'images, théâtre d'Asnières...)
- Participation aux parcours d'Éducation artistique et culturelle (EAC) avec l'accueil à la salle Jean-Renoir de séances scolaires d'éducation à l'image pour les élèves de l'école élémentaire et du collège. Spectacle pour les élèves des écoles maternelles (soit 12 représentations à la scène Mermoz et à la salle Jean-Renoir).
- Mise en œuvre d'actions en lien avec les spectacles de théâtre, de danse, et en partenariat avec les services de la ville (centres culturels, Jeunesse, CCAS...) et les associations (conservatoire...)
- Participation au soutien de la création via des résidences d'artistes et des tremplins
- Accueil, chaque année, à la salle Jean-Renoir et à la scène Mermoz des spectacles des associations de la ville (la Rieuse, le conservatoire, Studio Raspail...), des spectacles de danse et théâtre des centres culturels de la ville, et des évènements ville (Festival AnimArt, réunion publique MGP...)

Les faits marquants 2023

Contexte 2023:

- Spectacles professionnels tout public chaque vendredi soir à la salle Jean-Renoir et chaque dimanche après-midi à Mermoz pour les jeunes publics et les familles.
- 18 représentations professionnelles payantes et deux spectacles gratuits (lors de la présentation de la saison et le tremplin de fin d'année). Si les salles peinent, depuis le COVID, deux spectacles ont affiché complet (Sandrine Sarroche, de l'humour, et Chers parents, une comédie de boulevard)
- Organisation, en partenariat avec le service enseignement, des spectacles pour les élèves des écoles maternelles et poursuite des dispositifs d'éducation à l'image (« École et cinéma », « Collège et Cinéma »)
- Organisation de 4 ciné-conférences
- Organisation d'une soirée spéciale cinéma, samedi 14 janvier : Les démons de Jésus / C'est arrivé près de chez vous
- De nombreuses manifestations associatives ou de la Ville se sont déroulées tout au long de l'année 2023 :
- Festival Chrétien du cinéma
- Une semaine pas plus par la compagnie La Rieuse
- Concerts du conservatoire
- Festival BD Des Bulles à Bois-Colombes
- Concert des familles
- Concert du Printemps des poètes
- Concert Si Facil la musique
- Spectacle Comme on danse
- Boucles d'orgues
- Spectacle Bois-Co Land
- Spectacles Fahrenheit
- Spectacles du Studio Raspail
- Représentation de l'association Jean-Luc Bétron
- Projection de films du ciné-club du lycée Camus à la salle Jean-Renoir
- Projection ciné-club du festival chrétien du cinéma à la salle Jean-Renoir
- 8 représentations du spectacle La Légende d'Allemonde par la compagnie La Rieuse (SJR)
- Concert des profs
- Film de Noël des enfants du personnel à la salle Jean-Renoir
- Accueil en résidence de création de 5 compagnies : Christophe de Mareuil, Owen Doyle l'éducation de Rita, l'association bois-colombienne La Rieuse Une semaine pas plus, Atelier Théâtre Actuel Sur le Fil et l'association bois-colombienne À Corps d'Aile.

- Préparation de la programmation de la saison 24/25 avec une commission de programmation
- Nouvelle thématique autour du conte, de la narration, du merveilleux pour la saison 2024-2025
- Réflexion pour proposer des représentations scolaires aux élémentaires,
- Réflexion sur les horaires des spectacles famille à la salle Jean-Renoir
- Réflexion de fond sur les propositions à la scène Mermoz
- Poursuite des actions culturelles avec les écoles, les collèges et lycées avec des croisements plus grands entre les différentes structures de la DAC et les établissements scolaires ; mise en place du Pass culture individuel et collectif.
- Développement d'une stratégie de résidences
- Organisation du Festival Animart en janvier 2024
- Organisation d'un ciné en plein air, été ou rentrée 2024
- Réflexion sur l'abonnement streaming pour la diffusion de séances live (tels que les spectacles de la Comédie Française, opéras...) pour une mise en place possible en 2025.



Les chiffres clés

3 agents

38 450£ de dépenses de fonctionnement

et 2570 € de recettes

expositions individuelles d'artistes à la salle Jean-Renoir, à l'espace Schiffers et à l'HDV (visiteurs non comptabilisés)

5 903 visiteurs accueillis au château des Tourelles en 2023 (hors vernissage)

2479 visiteurs, dont 80% de visiteurs individuels pour «Sur le fil», expo thématique et collective - 18/01-18/03

758 visiteurs, dont 95% de visiteurs individuels pour Conciliabules - expo avec le Festival BD - 29/03 - 29/04

1785 visiteurs, dont 54% de visiteurs individuels pour «Rebond, entre art et sport» - expo thématique et collective

321 visiteurs individuels pour Escapade, journée thématique autour des carnets de voyage - dimanche 14 mai

560 visiteurs individuels pour le Salon artistique (46 artistes) - du 2/11 - 16/12

visites commentées d'exposition

1 spectacle en extérieur

manifestation hors les murs coordonnée (Portes Ouvertes D'ateliers d'Artistes - PODADA

39 artistes participants)

300 personnes aux PODADA

Arts visuels et expositions

L'orientation stratégique

La première orientation est le développement et la diversification des publics fréquentant des espaces artistiques.

La seconde orientation vise la professionnalisation des actions du secteur, la proposition d'expositions et manifestations de qualité dans le but d'amorcer des partenariats avec d'autres structures culturelles et artistiques, rechercher des financements et ainsi proposer une programmation plus qualitative aux visiteurs.

Les missions du service

- Proposer expositions artistiques des évènements autour des arts au bénéfice des publics dans plusieurs espaces culturels municipaux. Parmi eux, le château Tourelles rénové et transformé espace artistique. Ouvert en octobre 2022, il accueille désormais des



expositions d'art contemporain collectives et thématiques.

- Accueillir des publics au château des Tourelles dans le but de leur faire découvrir des œuvres et des artistes interdisciplinaires.
- Proposer aux publics des rencontres (avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture), des temps de pratique et des connaissances (clefs de lecture de l'art contemporain) à travers une médiation adaptée.
- Soutenir la création artistique en accueillant des artistes en résidence, en proposant à des artistes des mises à disposition d'espaces d'exposition gratuits ou en les sollicitant pour des manifestations artistiques.
- Gérer l'équipement le château des Tourelles, patrimoine municipal remarquable
- Communiquer autour des actions du secteur

Les faits marquants 2023

- Organisation de la première exposition thématique et collective via un appel à candidatures sur plateformes spécialisées et versement d'un droit de monstrations aux artistes
- Accueil d'une médiatrice en arts visuels, 3° agent du secteur exposition
- Accueil des premiers publics scolaires par la médiatrice
- Organisation de la première édition d'Escapades, évènement sur une journée autour des carnets de voyage
- Mise en place de deux résidences d'artistes au château des Tourelles
- Proposition d'exposition sur deux sites simultanés (château et espace Schiffers ou Jean-Renoir et espace Schiffers) pour améliorer la communication en réalisant des renvois de publics
- Participation aux Portes Ouvertes D'ateliers d'Artistes (PODADA) 2023
- Finalisation de l'aménagement du château des Tourelles

- Mise en place du projet, labélisé « Olympiade culturelle »,
- « À portée d'œuvre » : accueil d'une œuvre d'art contemporain dans des écoles de Bois-Colombes en lien avec la thématique Art & sport
- Installation d'une nouvelle friche, avenue d'Argenteuil
- Augmentation des propositions d'évènementiels au château des Tourelles
- Présentation de formulaires en ligne sur le site de la ville et des fiches techniques par espace d'exposition pour faciliter la communication et le dépôt des dossiers de candidature
- Développement de la diffusion et de la communication des actions du secteur
- Arrivée d'un agent d'accueil à l'espace Schiffers et d'une gestionnaire des centres culturels



Enseignement culturel et animations culturelles à l'école

Les chiffres clés 3 agents et 20 professeurs

sous différents statuts

335 adultes inscrits

325 enfants inscrits

177,25 heures enregistrées par mois

soit $6\,381\,$ heures enregistrées par an

21 professeurs dont 1 assistant territorial

d'enseignement artistique, 11 agents vacataires

et 3 prestataires

 $10\,$ projets culturels menés dans $\,20\,$ classes

et 480 élèves



L'orientation stratégique

Le service, qui s'appuie sur les centres culturels Schiffers et Duflos, soutient la pratique artistique amateur ainsi que la formation initiale pour les enfants dans les disciplines artistiques (arts visuels, arts de la scène, métiers d'art, ...). Il se fixe les objectifs de la labélisation du schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA92) et des subventions accordées : développement des activités pluridisciplinaires, restructuration de la pédagogie, déploiement du numérique (nouvelles activités et nouveaux usages) et développement de l'accessibilité de ces enseignements (handicap, tarifaire et géographique). Ainsi, le projet des centres culturels s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de la Ville (Pedt) en créant des passerelles entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Les missions du service

- Les centres culturels ont la mission de renforcer les pratiques artistiques et culturelles pour un public d'enfants et d'amateurs autour des disciplines suivantes : arts vivants et visuels, métiers d'art, yoga et numérique.
- La coordination de l'offre PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) : le service s'est fixé comme objectif de garantir l'accès à des propositions culturelles au cours de la scolarité et de favoriser les apprentissages et l'acquisition des compétences scolaires par le biais de l'expression artistique, la lecture, le cinéma, etc.

Des parcours et des projets culturels, élaborés par les intervenants des centres culturels sont proposés aux professeurs des écoles, en partenariat avec les services enseignement et jeunesse.

Les PEAC pour un public scolaire (écoles, collèges et lycées) sont construits en collaboration avec les services municipaux et des associations de la ville (le conservatoire notamment).

- Les actions de sensibilisation artistique durant le temps périscolaire : les actions des intervenants culturels sont réparties à travers les écoles de la Ville et dans les disciplines représentées dans les centres culturels.

Les faits marquants 2023

- Réception des subventions départementales : action de restructuration (2 ans) et aide à l'investissement numérique
- Poursuite de la structuration pédagogique des enseignements artistiques liée à la labellisation SDEA
- Spectacles de théâtre des élèves enfants et adultes à la scène Mermoz (22,23 et 24 mai)
- Organisation de portes ouvertes le 9 juin
- Ouverture des inscriptions le 10 juin et mise en place de nouvelles modalités d'inscription en conformité avec le service « démarche famille et inscriptions »
- Mise en place de nouvelles activités :
- Activité pluridisciplinaire : comédie musicale pour adultes
- Activité numérique : stop motion, en lien avec le festival AnimArt
- Développement du suivi des inscriptions et des présences pour une meilleure structuration de la scolarité
- Révision des actions culturelles et de leur écriture, partenariats poursuivis avec le service jeunesse, et le conservatoire (pour une offre musicale)
- Réorganisation du service : arrivée d'un agent d'accueil à Schiffers et d'une gestionnaire des centres culturels

- Poursuite des actions culturelles innovantes autour de la culture numérique et scientifique en adéquation avec le SDEA 2022-2025
- Continuation de la structuration pédagogique des enseignements
- Poursuite de l'optimisation des équipements : studio d'enregistrement et nouvelle salle multimédia et répondre à des usages en pleine évolution notamment pour la tranche des 15 à 25 ans,
- Poursuite de l'organisation de cafés pédagogiques thématiques réunissant les intervenants artistiques, et les professeurs de musique du conservatoire
- Impulsion de nouvelles propositions dans le cadre des PEAC dans les écoles en partenariat avec le service enseignement et en coordination avec les services culturels (théâtre et cinéma, médiathèque, archive et patrimoine et arts visuels)
- Structuration et réorganisation de l'offre EAC en direction des collèges et lycées en coordination avec les services culturels (théâtre et cinéma, médiathèque, archives et patrimoine et arts visuels) et le service jeunesse
- Développement du travail d'identification des demandes du jeune public avec la nouvelle équipe du service jeunesse afin de proposer des activités au plus proche de leurs intérêts et de leurs préoccupations (comme la musique assistée par ordinateur, les arts numériques, la vidéo, l'éloquence, etc.)



Médiathèque

Les chiffres clés

10 agents

44*6*22 documents

2839 adhérents actifs, soit 9,61% de la population

121902 opérations de prêts, soit une hausse

de 5,48% par rapport à 2022

crèches municipales ont bénéficié d'animations régulières pour les plus petits (de janvier à août)

31 classes ont bénéficié d'actions dans le cadre de l'EAC. 4 parcours différents de 3 à 5 séances ont été proposés.

Actions culturelles:

333 personnes accueillies pour l'animation

« Des biberons et des livres ». 178 enfants et 155 adultes (292 personnes en 2022)

58 personnes pour le BookClub (61 pers. en 2022)

209 enfants pour les RV Jeux vidéos (121 enf. en 2022)

enfants pour les ateliers d'art créatif (26 pers. en 2022)

27 enfants accueillis lors de l'événement départemental, La Science se livre sur 3 ateliers (29 enfants sur 4 ateliers en 2022)

Les faits marquants 2023

- 9º édition du Festival BD Des Bulles à Bois-Colombes :
 1781 personnes accueillies sur le festival et 420 spectateurs pour les 2 spectacles à la salle Jean-Renoir.
- Nuit de la lecture : 96 personnes accueillies pour les animations et 85 pour les lectures
- Journée de la mobilité : 90 personnes accueillies
- Partir en livre : 438 personnes accueillies sur les 2 parcs et 225 personnes accueillies pour les Heures du conte hors les murs
- Atelier d'écriture à partir de septembre 2023 (20 personnes accueillies sur les 2 premières séances).

L'orientation stratégique

Positionner la médiathèque comme un lieu de détente, de rencontres et d'échange qui privilégie l'accès à la culture pour tous et comme une porte d'accès au numérique, tout en étant vigilant et préventif sur l'utilisation par les enfants des nouvelles technologies. Conforter la médiathèque dans le paysage urbain à l'échelle de la ville et du territoire en accueillant tous les publics de manière satisfaisante.

Les missions du service

Les missions fondamentales, à l'accomplissement desquelles doit tendre la bibliothèque publique, sont l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, et consistent à :

- Créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge
- Faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel a tous les niveaux
- Favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité
- Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes
- Contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation
- Donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle
- Encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle
- Soutenir la tradition orale
- Assurer l'accès de la population à toutes sortes d'informations communautaires
- Fournir des services d'information appropriés aux entreprises, associations et groupes d'intérêts locaux ;
- Faciliter l'acquisition de compétences dans le domaine de l'information et de l'informatique
- Soutenir les activités et programmes d'alphabétisation destinés à tous les groupes d'âge, y participer, et, au besoin, prendre des initiatives dans ce domaine.

- Nouvelle édition du Festival AnimArt en janvier
- Organisation Les Mois du conte d'avril à juin
- Mise en place d'actions autour de l'éco-citoyenneté d'octobre à décembre
- Renforcement du projet petite enfance
- Mise en place des fonds accessibles (Facile à lire et à comprendre, dys...)
- Mise en ligne du nouveau portail web de la médiathèque, qui proposera des ressources numériques.

Service archives et patrimoine culturel

Les chiffres clés

3 agents

36 MU de versements d'archives provenant des services municipaux et 69% de versements d'archives provenant des services municipaux

455 pièces d'archives collectées auprès des particuliers et 1 témoignage oral

110 œuvres d'art collectées auprès de particuliers

11 objets mobiliers patrimoniaux collectés auprès de particuliers

242,89 ml d'archives publiques éliminées

193069e/d'archives publiques éliminées

27,57 mUd'archives publiques et privées classées

17,30 god'archives publiques et privées classées

392 élèves accueillis

1208 visiteurs pendant les Journées du patrimoine

L'orientation stratégique

Dans le cadre du projet de service, trois axes de travail ont été définis :

- Contribuer au développement de l'administration électronique,
- Assurer la pérennité du patrimoine culturel communal,
- Participer à la vie culturelle bois-colombienne et locale.

Les missions du service

Créé en 1985, le service archives et patrimoine culturel intervient dans les domaines des archives, de la documentation, des patrimoines artistique et architectural. Il a pour principales missions :

- La collecte, le classement, la conservation et la communication d'archives, y compris numériques, provenant des services municipaux et de personnes privées (dons ou achats) ; l'accompagnement des agents municipaux dans la gestion quotidienne de leurs documents et données
- La collecte, le classement, la conservation et la communication des œuvres d'art et objets mobiliers patrimoniaux
- L'identification et la conservation du patrimoine architectural
- La valorisation du patrimoine culturel et de l'histoire locale par des actions culturelles (dont tourisme culturel) et éducatives
- La collecte, le traitement et la mise à disposition d'informations, de périodiques, de bases de données, de dossiers documentaires et d'ouvrages à destination principalement des agents municipaux.



Service archives et patrimoine culturel

Les faits marquants 2023

Valorisation de l'histoire et du patrimoine de la ville :

- Edition 2023 des Journées du patrimoine sur le thème « Le sport dans tous ses états à Bois-Colombes » : exposition « L'épopée aérienne d'Henri Mignet, inventeur du Pou du Ciel » (du 11/09 au 02/12), visites libres ou guidées d'expositions et de bâtiments, atelier familial sur le Pou du Ciel et les objets volants, conférence sur l'orgue, etc.
- Contribution à un livre illustré et à un livre scientifique sur l'histoire de la ville
- Changement et refonte du contenu de la vitrine commémorant le jumelage entre Bois-Colombes et Neu-Ulm
- Communication sur le prêt d'œuvres d'art pouvant être exposées dans les services municipaux

Gestion du patrimoine communal :

- Organisation d'une session de formation à la gestion des archives proposée à 12 nouveaux interlocuteurs archives
- Prise en charge de 10 ml de dossiers médico-scolaires conservés dans les infirmeries des écoles
- Campagne d'élimination sécurisée de 242,89 ml et 193,06 Go d'archives publiques
- Finalisation de l'inventaire des objets mobiliers patrimoniaux

Conservation du patrimoine communal :

- Définition des besoins pour le futur dépôt d'archives intermédiaires aménagé au sein de l'îlot Paul-Bert
- Lancement de la campagne de numérisation des archives audiovisuelles (500 unités identifiées), 18 films 9,5 mm (Pathé Baby) numérisés et restaurés
- Reconstruction de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours : démontage de l'instrument en février 2023 et transfert pour restauration dans les ateliers du facteur d'orgues situés à Barcelone, suivi du chantier de restauration et des travaux annexes
- 2 œuvres d'art et 1 objet mobilier ont subi un sinistre, 1 œuvre d'art restaurée

Développement de l'administration électronique :

- Arrêt du système d'archivage électronique (SAE) en raison de la défaillance du prestataire, reprise en interne de la gestion et de la conservation des 297 Go de données, mise en place de 2 coffres-forts électroniques et participation au groupe de travail définissant les besoins pour le futur SAE (spécifications fonctionnelles, profils d'archives)
- Participation à l'étude de cadrage pour la mise en œuvre de la solution de gestion électronique de documents (GED)

Documentation

- Nouveau marché de gestion des abonnements à des périodiques et des bases de données pour les services municipaux et les écoles de la ville (01/2025, durée : 4 ans).

Les perspectives 2024

Valorisation de l'histoire

et du patrimoine de la ville :

- Edition 2024 des Journées du patrimoine sur le thème « Les Bois-Colombiens et le sport »
- Contribution à un livre illustré et à un livre scientifique sur l'histoire de la ville

Conservation du patrimoine communal :

- Définition des besoins pour l'extension du dépôt d'archives historiques à aménager
- Aménagement d'un espace pour les plans roulés, les ouvrages et les fournitures de conservation dans le dépôt d'archives historiques
- Poursuite de la campagne de numérisation et de restauration des archives audiovisuelles (120 cassettes des séances du Conseil municipal de la ville, 1987-1995)
- Nouveau marché de reliure de documents administratifs, de restauration et de reliure de documents d'archives (01/2025, durée : 4 ans)
- Reconstruction de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours : restauration, remontage puis harmonisation de l'instrument avant son inauguration en novembre 2024.
- Restauration du patrimoine mobilier communal (1 peinture et 1 sculpture)

Développement de l'administration électronique :

- Participation au groupe de travail définissant les besoins pour le futur SAE, adhésion de la ville à SYN'Archives (convention) et préparation des données de l'ancien SAE à verser sur le nouvel outil
- Poursuite de la reprise des données (ouvrages, œuvres d'art et objets mobiliers patrimoniaux) issues de l'ancien logiciel et d'inventaires Excel dans le logiciel de gestion des archives.

Direction jeunesse et sports

L'orientation stratégique

La direction jeunesse et sports de Bois-Colombes travaille activement à tisser des liens forts entre ses services dédiés à la jeunesse et au sport. Cette collaboration se manifeste particulièrement dans le cadre du projet éducatif territorial (PEdT), qui vise à offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité à l'ensemble des enfants et adolescents de la ville, en dehors des heures de classe. L'objectif est de compléter l'éducation formelle par des activités périscolaires enrichissantes qui encouragent à la fois le développement personnel et l'apprentissage de nouvelles compétences, y compris dans les domaines sportifs et récréatifs.

Avec l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Bois-Colombes se positionne comme un acteur majeur dans la célébration de l'esprit olympique, ayant été distinguée par le label « Terre de jeux » en janvier 2021. Ce label reconnaît l'engagement de la ville à promouvoir les valeurs du sport et de l'olympisme, comme l'excellence, l'amitié, et le respect. Dans cette optique, de 2022 à 2024, Bois-Colombes s'engage à organiser une multitude de projets et événements destinés à ses habitants. Ces initiatives peuvent inclure des compétitions sportives, des expositions sur l'histoire des Jeux Olympiques, des ateliers éducatifs sur l'importance du sport pour la santé et le bien-être, ainsi que des rencontres avec des athlètes qui partagent leurs expériences et motivations.

Parallèlement, la Ville met l'accent sur l'amélioration et l'expansion de ses infrastructures sportives pour répondre à la demande croissante d'activités physiques et sportives parmi ses résidents. L'inauguration de deux nouveaux complexes sportifs vient enrichir l'offre déjà existante, en fournissant des espaces modernes et adaptés à une large gamme de disciplines sportives. Ces nouvelles installations permettront d'accueillir des entraînements, des compétitions, ainsi que des événements communautaires, favorisant ainsi le sport pour tous. En outre, la modernisation du centre aquatique témoigne de l'engagement de Bois-Colombes à offrir des équipements de qualité et à promouvoir les activités aquatiques parmi ses citoyens, contribuant à la fois à l'éducation sportive des jeunes et au bien-être de l'ensemble de la population.

Ces efforts s'inscrivent dans une vision globale de promotion du sport comme un pilier central de la communauté, en encourageant la participation de tous les habitants, quel que soit leur âge ou leur niveau de compétence, et en mettant en avant les valeurs positives associées à la pratique sportive.

Les 2 services associés sont : Service jeunesse Service des sports



et services

Service jeunesse

Les chiffres clés

6 agents

Action jeunesse:

560 jeunes aux activités en période de vacances

 $236\,$ jeunes aux activités hors vacances

85 ateliers et sorties proposés hors vacances

Pour le BIJ

 $512\,$ personnes reçues, dont $48\,$ accompagnants

2 8 personnes accueillies en actions collectives au sein des 2 collèges et 2 lycées de la ville, ainsi que sur les diverses formations et événements.

Les forums santé :

142 élèves à Camus ayant participé aux ateliers et 139 à Mermoz

ateliers proposés : sommeil, nutrition, puberté, addiction

Pour le secteur séjour vacances enfance jeunesse 10 séjours proposés à 164 enfants âgés de 6 à 17 ans

Les faits marquants 2023

- Forum santé sur les deux collèges les 14 et 18 avril
- Soirée des Jeunes diplômés le 22 novembre
- Dispositif « 1 mois, 1 musée » avec la classe MODAP
- Une journée portes ouvertes le 27 septembre regroupant tous les secteurs du service jeunesse
- Événement de sensibilisation aux déplacements verts
- « Carbur 'en écolo » le 13 mai
- Concours de up-cycling (revaloriser un ou des objets de récupération) de vêtements « Défile écolo » le 27 mai
- Séjour dans la ville jumelée de Neu-Ulm, du 5 au 14 août
- Mini-séjour au Futuroscope de Poitiers pendant les vacances de Noël pour les 11-13 ans.

L'orientation stratégique

Développer l'offre de séjours en direction des jeunes et développer des ateliers pédagogiques pour le nouvel accueil jeunesse Élisa-Deroche.

Les missions du service

Trois domaines d'intervention:

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Le BIJ accueille les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Les informateurs jeunesse accompagnent les jeunes dans leurs recherches de stage, d'orientation, de formation, d'emploi, d'insertion, de citoyenneté, de santé, de droit... Ils mettent aussi en place des actions comme les jobs d'été, la formation BAFA et Baby-sitting, le Forum de l'engagement, Coup de pouce aux jeunes diplômés, des aides aux projets de jeunes et des Forums santé.

Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes permet à 35 collégiens de la ville d'élaborer des projets en direction des Bois-Colombiens. Ce dispositif apporte aux jeunes un apprentissage de la citoyenneté et du fonctionnement des institutions en France.

Animations et loisirs

Le secteur action jeunesse organise des temps d'animation innovants et ludiques qui s'adressent aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. À ce titre, les jeunes profitent de sorties et de séjours adaptés à leurs centres d'intérêt tout en participant à la création de projets éducatifs.

Les perspectives 2024

Bureau Information Jeunesse (BIJ):

- Forum de l'alternance au mois de janvier
- Semaine de la Citoyenneté en direction de la classe MODAP du lycée Balavoine

Action Jeunesse

- Ouvertures plus fréquentes sur les soirs de semaine
- Augmenter l'attractivité des ouvertures du centre Élisa-Deroche sur les soirs de semaine
- Renforcer le lien avec les grands ados (15-17 ans) avec des projets dédiés
- Adapter l'offre de loisirs en fonction de l'augmentation des adhésions
- Faire des JOP 2024 et du sport le fil rouge des projets de l'année notamment par un renforcement du partenariat avec le service des sports

Service des sports

Les chiffres clés

25 agents

manifestations sportives hors matches et championnats

22 401 heures d'occupation (séances et évènements) associations et scolaires (hors Mermoz, LEP, périscolaire, et TAP) des 3 gymnases municipaux

17 205 heures hors évènements (associations)

102.75 heures de séances (associations) dans le gymnase mis à disposition + piscine (Max-Boy)

Inscriptions au Pass'Sport Vacances:

106 enfants : hiver

115 enfants : printemps

enfants : été

159 enfants : Toussaint

soit 450 enfants sur 7 semaines

de fonctionnement.

Les stagiaires ont pu pratiquer 32 activités différentes durant les 7 semaines de stage sportif Pass'Sport Vacances

L'orientation stratégique

- Réaliser des actions autour du label Terre de jeux et la promotion des JOP Paris 2024 par la déclinaison des grands objectifs, la célébration, pour faire vivre à tous l'émotion des jeux, l'héritage, l'engagement pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.
- Communiquer et participer aux évènements proposés par les villes de l'EPT.

Les missions du service

- Gestion des équipements sportifs municipaux en gestion directe ou par une mise à disposition, relation avec l'exploitant en délégation de service public du centre aquatique de Bois-Colombes (CABC)
- Développer les activités physiques et sportives pour différents publics
- Organisation des interventions des éducateurs sportifs territoriaux (ETAPS), terrestres et aquatiques, auprès des élèves des écoles élémentaires (GSM au CM2) dans les écoles durant l'année scolaire, et élaboration puis mise en œuvre d'animations sportives avec ou sans partenariat avec d'autres services municipaux
- Mise en œuvre d'activités physiques auprès de divers publics (personnel communal, personnes âgées, collégiens, enfants des accueils périscolaires) ou durant les vacances (Pass'sport)
- Relations avec les associations sportives : soutien par la mise à disposition d'équipements sportifs, pour l'organisation d'évènements sportifs et attribution de subventions. Des conventions validées par le conseil municipal définissent le cadre du partenariat avec chaque association.



Service des sports

Les faits marquants 2023

- Poursuite des études pour la création du centre de sports de raquettes
- Poursuite des études pour la construction du gymnase Jaurès/parking
- Déploiement des actions Terre de Jeux Paris 2024 sur la commune et sur le territoire de l'EPT
- Semaine d'actions sportives pour les écoles élémentaires dans le cadre de l'évènement du Tour olympique et paralympique, coordonné par les Hauts-de-Seine
- Lancement des travaux du bassin nordique au CABC et ouverture des salles fitness/musculation
- Mise en œuvre d'action de lutte contre les noyades.
- Développement de l'action de lutte contre la sédentarité au travail en direction du personnel de la Ville.
- Développement et pérennisation des semaines thématiques dans le cadre scolaire
- Intervention dans le cadre de la prévention routière avec les services Enseignement et Police municipale « permis cyclistes ».
- Développement et pérennisation des actions interservices : CCAS marche nordique/semaine bleue service jeunesse : séjour de ski/promotions des valeurs du sport/temps forts en commun.

- Augmentation du nombre de période de stages sportifs organisés pendant les petites et les grandes vacances scolaires ainsi que de la capacité d'accueil
- Création d'un nouveau dispositif « les mercredis sportifs »
- Découverte de sports olympiques et paralympiques pour les scolaires et le grand public
- Déploiement des actions Terre de Jeux Paris 2024 communale, intercommunale (en lien avec l'EPT) et départementale
- Développement de l'action de lutte contre la sédentarité au travail en direction du personnel de la Ville
- Développement et pérennisation des semaines thématiques dans le cadre scolaire
- Participation à la prévention routière avec les services enseignement et police municipale « permis cycliste »
- Développement et pérennisation des actions interservices :
 CCAS marche nordique/semaine bleue service jeunesse :
 séjour de ski/ actions communes/ mutualisation de personnel
- Lancement des travaux pour la création du centre de sports de raquettes et d'une salle festive
- Lancement des travaux pour la construction du gymnase Jean-Jaurès/Parking
- Ouverture du bassin nordique du CABC.



Service petite enfance

Les chiffres clés

% agents

enfants inscrits en établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)

Dont 28 sur 29 places ouvertes en accueil familial municipal (chez des assistantes maternelles rattachées à des crèches)

146 places attribuées dont 12 en crèches familiales

37 professionnels de crèche (sur 74) ont bénéficié d'au moins une formation de janvier à décembre 2023

directrices ou adjointes (sur 11) ont bénéficié d'au moins une formation de janvier à décembre 2023

enfants en situation de handicap accueillis

L'orientation stratégique

- Répondre aux besoins des familles en termes d'accueil du jeune enfant, en veillant à l'optimisation des ressources et en renforçant la qualité d'accueil
- Diversifier les projets d'accueil et encourager le libre choix des familles
- Faciliter la conciliation vie familiale et professionnelle

Les missions du service

Le service petite enfance assure l'accueil des enfants âgés de 0 à 4 ans dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Tout en étant un service facultatif pour les collectivités locales, cet accueil doit répondre à de nombreuses normes fixées par l'État (en lien avec la sécurité des enfants) et la caisse nationale d'allocation familiale.

Les faits marquants 2023

- Mise en place d'ateliers d'éveil musical en partenariat avec le conservatoire
- Formation sur 5 jours des directrices et adjointes des EAJE (projet faisant partie d'un appel à projet de la CAF pour lequel nous avons obtenu un financement)
- Projet regards croisés des éducatrices jeunes enfants (EJE) qui a pour objectif d'identifier pour chaque établissement, les points forts et les axes d'amélioration éventuels concernant les pratiques professionnelles et les différentes organisations
- Exposition de photos intitulée «À la découverte de soi, de l'autre, du monde »
- Financement de deux validations des acquis de l'expérience (VAE) d'EJE avec un organisme de formation IRIS
- Journée pédagogique sur le thème de la cohésion d'équipe en partenariat avec le service des sports
- Journée des professionnelles sans enfants : matinée d'accueil des professionnelles du SPE /après-midi : journée pédagogique intra-crèche
- Organisation d'un forum petite enfance

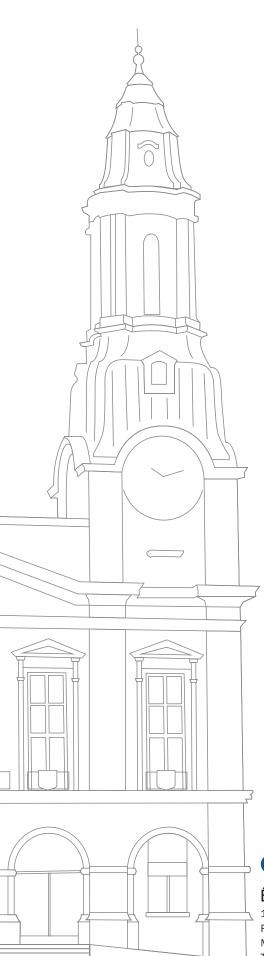
Les perspectives 2024

- Poursuite du travail de cohésion au sein des équipes
- Mise en avant de la créativité des enfants au moyen de la pratique artistique et des activités
- Organisation d'un Conseil d'établissement en direction des familles
- Tenue d'une permanence au service petite



enfance à l'espace Duflos un mardi par mois de 17h30 à 19h

- Projet regards croisés des EJE
- Organisation d'un forum petite enfance
- Financement de 3 VAE EJE/AP.















Édité par la Ville de Bois-Colombes

 $15, \mathsf{rue}$ Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes Tél. : 01 41 19 83 00

Responsable de la publication : Florent Mabire Mise en page : direction de la communication

Tirage: 80 ex.